

## Hydro fait l'unanimité contre elle

*L'entreprise propose une structure tarifaire basée sur le prix de vente de cette électricité aux Québécois et non sur ses véritables coûts*

LISA BINSSE

Hydro-Québec défendra cette semaine devant la Régie de l'énergie du Québec une proposition sur les modalités pour déterminer les tarifs de fourniture d'électricité, mesure qui semble faire l'unanimité contre la société d'État.

L'Hydro propose une structure tarifaire basée sur le prix de vente de cette électricité aux Québécois et non sur ses véritables coûts de production, comme le réclament à cor et à cri la plupart des groupes qui présenteront des mémoires devant la Régie de l'énergie du Québec.

Dans le cadre de son mandat, la Régie doit établir les modalités d'établissement et d'implantation des tarifs de fourniture d'électricité et donner avis au gouvernement vers la mi-août.

Les audiences publiques s'ouvrent mercredi et doivent s'échelonner jusqu'à la fin du mois. La décision de la Régie ne prendrait toutefois effet qu'en 2002 puisque les tarifs sont gelés d'ici là.

« Connaître les coûts pour faire le projet Sainte-Marguerite (6 cents/kWh) n'est pas pertinent pour le client, avance Thierry Vandal, vice-président planification stratégique et développement. Tout ce que le client veut savoir c'est combien on lui vend l'électricité. Ce qui importe c'est à quel coût on la vend au distributeur, pas le coût à laquelle on l'a produite. Il y a des gens qui veulent entrer dans la gestion d'Hydro pour stopper des projets. »

Si la formule proposée par la société d'État reçoit l'aval de la Régie, le coût de fourniture serait de 2,81 cents le kilowattheure. Comment arrive-t-elle à ce prix? Hydro a choisi comme point de départ le

prix de vente de son électricité aux grandes entreprises directement branchées sur le réseau. Ce prix, connu dans le milieu comme le tarif L, comprend deux composantes, la production et le transport.

Au premier mai, ce tarif était de 3,65 cents/kWh. Grosso modo, Hydro en soustrait le coût du transport qu'elle fixe à 1,15 cents/kWh (la Régie doit déterminer ce tarif à l'automne) et l'ajuste pour tenir compte notamment du facteur d'utilisation.

La Régie doit s'assurer que les tarifs sont établis dans l'intérêt des consommateurs, dit M. Vandal. Il rappelle que les tarifs sont bas et, qu'après un ajustement pour l'inflation de 1,6 % en mai, ils sont gelés jusqu'en 2002. De plus, le gouvernement, par le biais de la commission parlementaire, a demandé à Hydro de ne pas toucher à l'interfinancement en faveur du client résidentiel et a exigé un tarif stable.

Cette formule, précise M. Van-

dal, satisfait à ces exigences. Elle préserve l'avantage compétitif et les acquis de l'ensemble de la clientèle. « Qu'est ce qu'il y a de mal à une approche qui nous assure ces acquis-là et qui est facile et simple à gérer? Dans un marché de plus en plus ouvert, on veut se donner une structure simple qui ne va pas compromettre les acquis du Québec. »

Mais tout le monde n'est pas du même avis. Certains voient dans cette formule une façon indirecte de soustraire la production au regard de la Régie ou un moyen pour Hydro de cacher sa véritable marge de manoeuvre. D'autres parlent de « camisole de force réglementaire ».

L'opposition, dont les motifs diffèrent, provient de groupes variés, en passant par Option Consommateurs, l'Association des industries forestières du Québec, l'Association québécoise des consommateurs industriels d'électricité, le Regroupement des organismes

environnementaux en énergie et même Gaz Métropolitain (dans laquelle Hydro est actionnaire principal par l'entremise de Noverco). Tous veulent connaître les vrais coûts de production pour pouvoir analyser les nouveaux projets mis de l'avant par la société et le tarif L ne leur permet pas de faire cela.

La règle pour les entreprises réglementées, explique-t-on, veut qu'on tienne compte des coûts de toutes les étapes, dont la production, le transport, la distribution et le service à la clientèle, pour établir une base tarifaire. Si Hydro ne suit pas cette règle c'est qu'elle ne veut pas révéler ses coûts de production en prétextant l'ouverture des marchés. La formule « savante » proposée, n'aurait aucun précédent en Amérique du Nord et plusieurs s'inquiètent qu'une fois agréée, elle ne puisse être modifiée. Tout au plus, la Régie pourra statuer une baisse ou une hausse de tarif de fourniture.

### CETTE SEMAINE

#### Lundi

Statistique Canada rend compte aujourd'hui du produit intérieur brut canadien pour le mois de mars. L'économie canadienne a vite repris un rythme vigoureux après la crise du verglas qui l'a ralenti au début de l'année. Le produit intérieur brut a rebondi à un taux de 0,9 % en février, ramenant l'activité à son taux de progression d'avant la tempête qui a paralysé l'Est du Canada.

L'Association des courtiers d'assurance de la province de Québec rencontre ses membres en assemblée générale extraordinaire au Palais des congrès de Montréal. Les courtiers s'inquiètent d'une adoption précipitée du projet de loi 188 sur la distribution des produits et services financiers d'ici la fin du mois. Ils entendent faire connaître avec énergie leur mécontentement face à ce projet qu'ils considèrent « totalement inéquitable et rétrograde ».

#### Mercredi

C'est la journée mondiale de la petite et moyenne entreprise, ou PME. À cette occasion, quelque 3000 dirigeants d'entreprises, dont 357 exposants, sont attendus au Club 737 et ses terrasses de la Place Ville-Marie. Les délégués viennent du Canada, des États-Unis, d'Amérique du sud, d'Europe, d'Asie, d'Afrique et de l'Australie. Lancée à partir d'une idée, d'une innovation ou d'une nouvelle façon de faire les choses, la PME, constitue la base incontestée du tissu industriel québécois. C'est, nous rappelle-t-on régulièrement, la principale source de création d'emplois ici comme ailleurs au Canada.

#### Judi

Statistique Canada nous prépare à la mise à jour mensuelle sur le marché du travail avec les derniers chiffres sur les offres d'emploi en mai. L'indice des offres d'emploi est basé sur les annonces publiées dans les 22 principaux quotidiens du Canada. Cet indice est considéré comme un excellent baromètre pour le marché de l'emploi. Or, les journaux canadiens n'ont jamais autant regorgé d'offres d'emplois depuis le mois de novembre 1990.

#### Vendredi

Statistique Canada livre ensuite sa mesure officielle du taux de chômage au pays pour le mois de mai. La création d'emplois est actuellement très forte au Canada, et plus particulièrement au Québec. Le taux de chômage au Canada a baissé de 0,1 % en avril pour atteindre 8,4 %.

Paul Durivage

### PROFIL BOURSIER

## Un virage prometteur



Richard Dupaul

La vente de pièces et d'accessoires automobiles est une activité considérable qui vaut deux à quatre milliards de dollars au Canada, selon différentes sources. Toutefois, ce marché est mature et offre un potentiel de croissance limité, de l'avis même des gros joueurs de l'industrie.

Principal distributeur de pièces de véhicules dans ce pays, la société UAP a amorcé un virage important il y a quelques années afin de réduire sa dépendance envers ce secteur et ainsi accélérer sa croissance que son président, M. Jean Douville, qualifiait récemment d'insatisfaisante.

La vente de pièces d'automobiles compte pour les trois quarts du chiffre d'affaires de la compagnie. Néanmoins, la hausse de la rentabilité d'UAP dans l'avenir passe par ses divisions de pièces pour véhicules lourds et par sa division de pièces industrielles, déclarait la direction lors de la récente assemblée annuelle.

Une décision sage, affirment des analystes, qui voient maintenant d'un bon oeil les perspectives boursières d'UAP.

M. Ari Berberyan, de la firme Groome Capital, estime que l'action de catégorie A d'UAP, qui s'échangeait aux alentours de 17,75 \$ la semaine dernière, est susceptible d'atteindre les 22 \$ d'ici deux ans, ce qui donnerait un rendement d'environ 25 %.

#### Le virage

Mais quels sont les résultats à ce jour de ce virage?

C'est en 1994 qu'UAP a mis sur pied sa division des pièces véhicules lourds et déjà, elle génère 15 % des revenus de la compagnie.

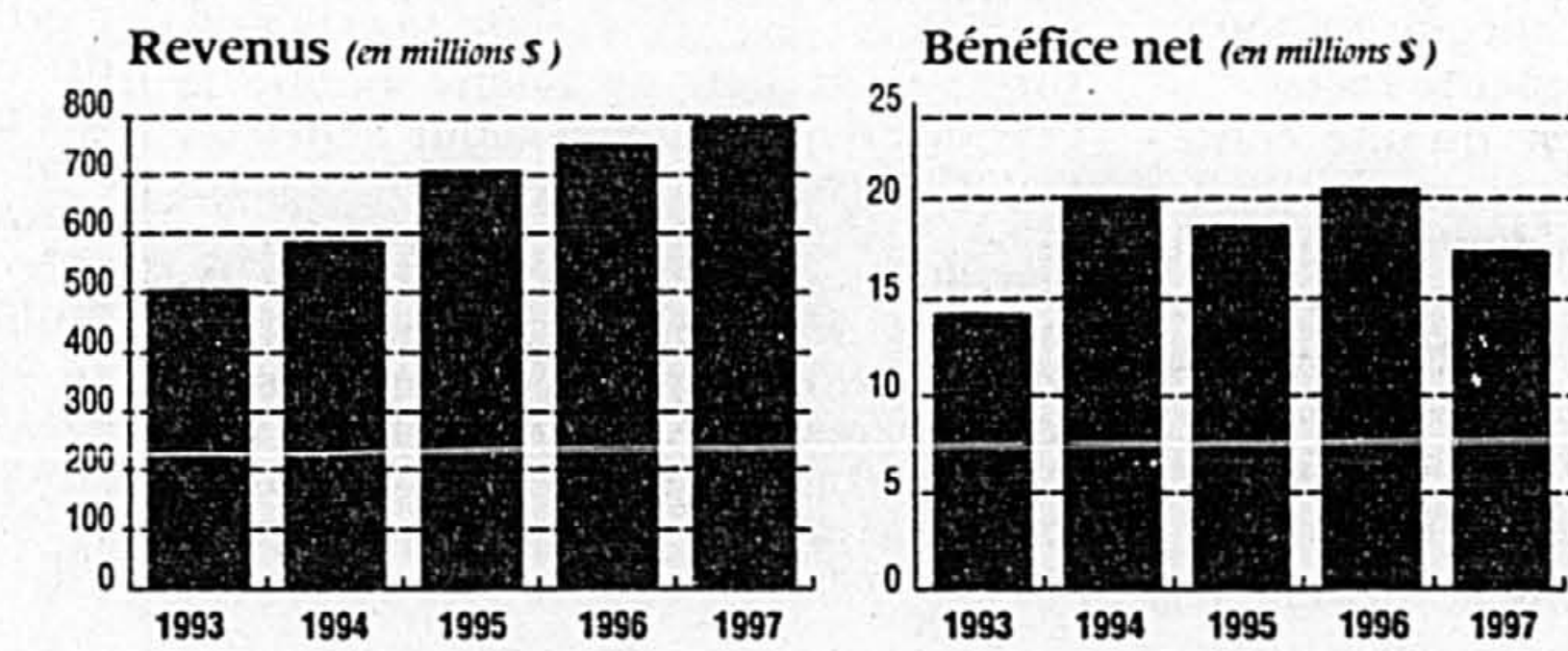
Cette division a vu ses ventes passer de 42 millions à sa première année à 162 millions en 1997, soit une croissance annuelle moyenne de 54 %.

En trois ans, UAP est devenu le plus important distributeur de pièces pour camions au Canada.

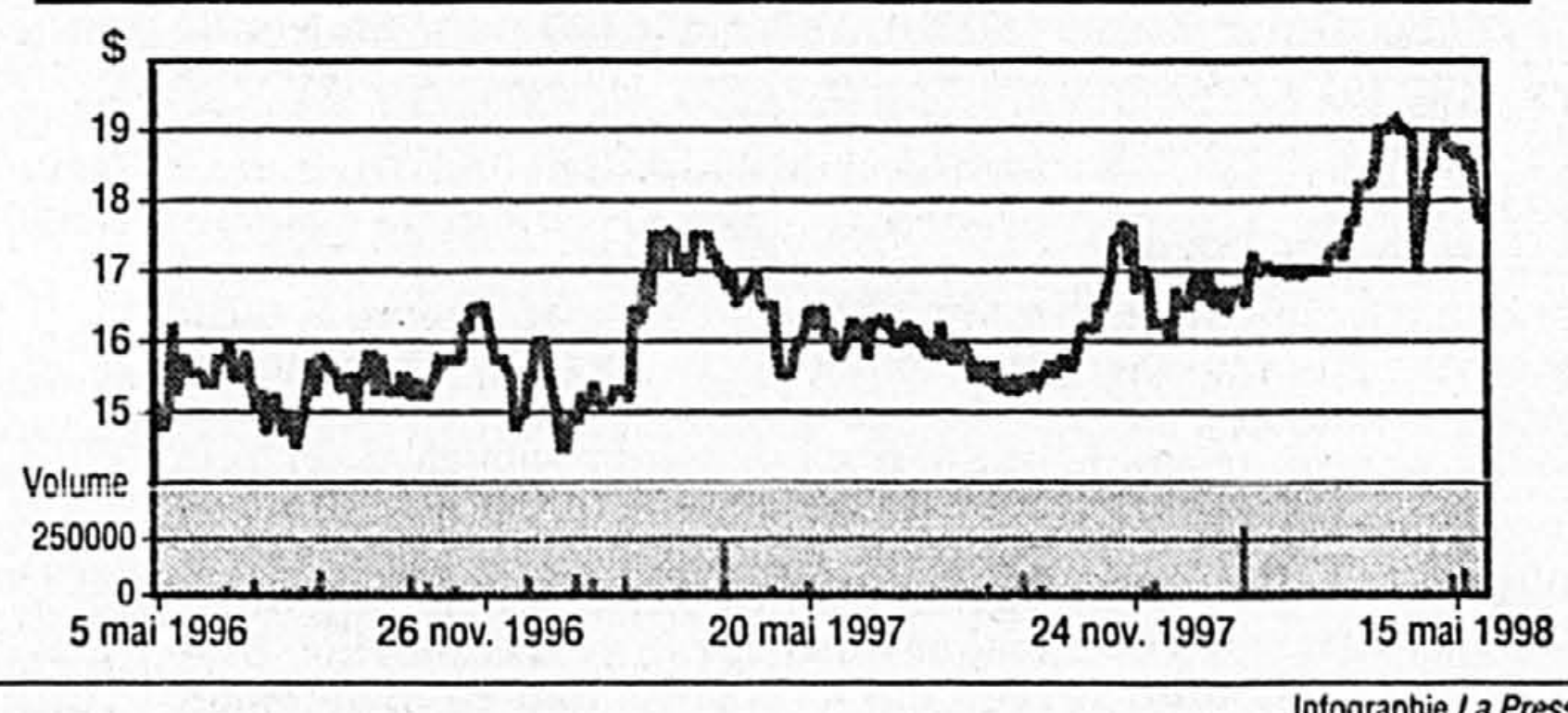
Secteur énorme mais fragmenté, dont on connaît mal l'ampleur, le marché des pièces pour véhicules

**Activités :** fondée en 1926, cette société est le leader canadien de la distribution et du réusinage de pièces et d'accessoires de remplacement pour les automobiles, les camions et la machinerie industrielle.  
**Défis :** diversifier ses activités dans les marchés plus prometteurs des véhicules lourds et des produits industriels.  
**Nombre d'employés :** 5300  
**Siège social :** Montréal

#### Rétrospective financière



**Capitalisation boursière :** près de 270 millions \$  
**Actif (au 31/12/97):** 466 millions  
**Avoir net (au 31/12/97):** 220,2 millions  
**Dettes à long terme (au 31/12/97):** 90,9 millions



Infographie La Presse

lourds atteindrait les deux milliards de dollars, sans les pneus, estime UAP.

La division est rentable depuis ses débuts et elle contribuerait de façon proportionnelle au bénéfice d'UAP qui a atteint 17,2 millions l'an passé contre 20,5 millions en 1996. Ces résultats tiennent compte d'une provision de 2,2 millions découlant de l'abandon des activités déficitaires d'assemblage et de reconstruction de moteurs diesel, à Toronto.

La division des pièces pour véhicules lourds a ses propres points de vente, 40 jusqu'à récemment, incluant les quatre qu'UAP vient d'acquérir dans les Maritimes.

Selon la firme Groome Capital, le secteur des pièces et des équipements industriels offre aussi un bon potentiel parce qu'il est mal desservi. C'est pourquoi UAP a dé-

cidé d'accroître sa présence dans ce marché.

Le Groupe Industriel d'UAP, qui distribue des produits de roulement, de mécanique industrielle et autres produits destinés au secteur des ressources naturelles et de la fabrication, a conclu l'an dernier un partenariat important avec Motion Industries (Canada), une filiale de Motion Industries, de Birmingham, en Alabama.

Le 1<sup>er</sup> janvier, UAP fusionnait sa division Premier Industriel et ses succursales dans l'Est du pays aux activités de Motion Canada dans l'Ouest. UAP détient 49 % de la nouvelle entité, qui exploite un réseau de 18 succursales dont les revenus atteindraient les 65 millions.

UAP veut devenir le chef de file dans ce marché par l'expansion interne, par des alliances stratégiques et par des acquisitions.

Quant au secteur des pièces d'automobiles, l'accroissement des ventes d'UAP passe surtout par des acquisitions.

Le Groupe UAP/NAPA exploite 14 centres de distribution au Canada, 653 grossistes, dont le tiers environ sont détenus par la compagnie. Ceux-ci approvisionnent près de 4800 garages sous bannière et des installateurs indépendants dans tout le Canada.

Après s'être stabilisé à 15,7 millions en 1995, le nombre de véhicules légers au Canada a quelque peu augmenté depuis trois ans et les Canadiens conduisent plus qu'avant, selon des études.

Cependant, les automobiles sont mieux construites qu'il y a dix ans et elles sont plus durables. La proportion des véhicules âgés de six à dix ans dans le parc automobile, devrait aussi diminuer et le nombre d'automobiles plus jeunes devrait augmenter.

À la lumière de ces tendances, les analystes prévoient que le marché des pièces de remplacement devrait croître à un rythme plus modéré au cours des prochaines années. De même, le marché des bricoleurs devrait diminuer car les véhicules sont de plus en plus complexes.

UAP a élaboré des nouvelles initiatives de marketing pour accroître la visibilité de ses bannières, mais il est clair que la compagnie devra étendre son réseau par des acquisitions pour maintenir un rythme de croissance supérieur à la moyenne.

#### Sous-évaluées

Pour le premier trimestre de 1998, UAP a enregistré des ventes de 185,5 millions, en hausse de 6 %, et la société est passée d'une perte nette de 870 000 \$ à un bénéfice net de 2,1 millions (14 cents par action).

Les divisions industrielles et des pièces d'automobiles ont amélioré leur performance, ce qui est de bonne augure pour le reste de l'exercice.

Selon la firme Groome Capital, l'action d'UAP est sous-évaluée. Le titre s'échange à 1,2 fois la valeur aux livres de la compagnie et à 4,6 fois le bénéfice avant intérêt, impôt et amortissement de 1997. De tels ratios sont inférieurs à la moyenne de l'industrie.

M. Christian Godin, de Midland Walwyn, souligné par ailleurs dans une récente étude que la société UAP fait l'objet de rumeurs d'une mainmise par l'un de ses actionnaires minoritaires, l'américain Genuine Parts.

Dans un pareil scénario, l'action d'UAP vaudrait de 25 à 26 \$, selon lui.

Voilà UN VIRAGE en B 7

### Service Liaison

Le Service Liaison est rapide, GRATUIT\* et accessible 24 heures sur 24, 7 jours par semaine, à l'aide d'un téléphone Touch-Tone.  
Composez le numéro de téléphone du Service Liaison choisi, puis au son de la voix, composez le numéro de la rubrique désirée.

\* Dans la zone d'appel locale seulement  
**Questions du jour 285.7333**  
• Question du jour 1  
• Question sportive du jour 2

Commentaires  
aux chroniqueurs 285.7343

• Claude Picher	8204	• Michel Girard	8209
• Réjean Tremblay	8205	• Alain Dubuc	8210
• Pierre Foglia	8206	• Michel Blanchard	8211
• Claude Masson	8207	• Louise Cousineau	8212
• Nathalie Petrowski	8208		

Bulletins météorologiques  
d'Environnement Canada 285.7353

• Région de Montréal	1
• Prévisions à long terme (Montréal)	2
• Estrie, Québec, Laurentides	3

**La Presse**  
en ligne avec vous chaque jour

# Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS  
PRÉSIDENT DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION  
ROGER D. LANDRY  
PRÉSIDENT  
ET ÉDITEUR

CLAUDE MASSON  
ÉDITEUR ADJOINT  
MARCEL DESJARDINS  
DIRECTEUR DE L'INFORMATION  
ALAIN DUBUC  
ÉDITORIALISTE EN CHEF

## Les risques du métier

**L**a Presse publiait, récemment, un reportage saisissant sur l'escalade de la violence envers les enseignants dans les écoles de la CECM. Il en ressortait, en gros, que le nombre d'élèves qui présentent des troubles de comportement a plus que doublé en dix ans. Qu'ils manifestent leur agressivité de plus en plus tôt. Et que leur violence prend des formes de plus en plus brutales.



Agnès Gruda

Les professeurs sont démunis devant ce phénomène. Les écoles jouent au ping-pong avec les « cas lourds ». Quant à la commission scolaire, elle se contente de regarder ailleurs.

Évidemment, ce problème ne concerne pas seulement la CECM. Il est peut-être exacerbé dans certaines écoles urbaines, mais l'hostilité envers les enseignants se manifeste, à des degrés divers, dans tout le réseau scolaire.

L'école n'en est pas la première responsable. Elle n'est pas non plus la seule concernée. Quand des élèves estiment qu'une enseignante mérite de se faire taper dessus, parce qu'« est grosse pis laide » et que c'est « rien qu'une vache », on comprend que le relâchement disciplinaire qui autorise ce genre d'excès n'a pas commencé entre les murs de la classe. Avant les professeurs, des parents incapables d'imposer leurs limites ont dû y goûter eux aussi. Bref, on se trouve devant un phénomène de société.

Mais peu importe les causes de cette agressivité incontrôlée, l'école ne peut se permettre de lui donner libre cours. Les petits caïds ont beau n'être qu'une minorité, une poignée d'entre eux suffit pour empoisonner la vie de toute une polyvalente...

Que peut-on faire? D'abord, reconnaître le problème. La stratégie de l'autruche en vigueur à la CECM n'a rien donné. Au contraire.

L'une des initiatives les plus réussies contre la violence — le projet *Intervalle*, qui permettait de sortir temporairement les élèves les plus menaçants et de tenter de corriger leur comportement — a été abolie, sans explication aucune. Si la CECM avait pris les mesures de la violence et en avait fait sa priorité, c'est clair qu'elle aurait plutôt multiplié les expériences du genre. Mais comme officiellement, le problème n'existe pas...

De la même manière, la CECM a pu fermer discrètement les portes de son Bureau d'aide aux employés, où les enseignants en difficulté pouvaient trouver du soutien professionnel. Pourtant, pour plusieurs d'entre eux, à défaut d'un appui de leur propre direction, c'était le seul endroit où trouver de l'aide.

Actuellement, les tabous sont énormes. Les écoles hésitent à parler de leurs problèmes de crainte d'être identifiées comme des repères de *bums*, de faire fuir les bons élèves et d'aggraver leur cas — sans qu'aucune ressource supplémentaire ne vienne les aider à soigner le mal.

Cette ignorance du mal ne peut avoir qu'une conséquence : de mauvais traitements. C'est ainsi que les écoles les plus explosives ne reçoivent pas plus d'attention ni de ressources que d'autres, pas si mal en point. Les règles budgétaires font en sorte que le nombre — officiel — d'enfants difficiles est plafonné. Et tant pis pour vous si votre situation ne correspond pas à la moyenne... C'est absurde.

**Les professeurs sont démunis devant le phénomène de la violence dans les écoles.**

Cela dit, ne nous faisons pas d'illusions : même mieux dirigées, même mieux adaptées aux besoins particuliers de chaque école, les ressources actuelles ne suffiraient pas. Dans un avis récent portant sur les « services complémentaires » disponibles dans les écoles, le Conseil supérieur de l'Éducation dressait un tableau désolant de l'état des lieux.

« Il n'y a plus qu'un psychologue dans une commission scolaire et aucun psychoéducateur dans une autre, on attend un an et demi pour voir l'orthophoniste ailleurs (...) Ici, les services d'orthopédagogie ne sont accessibles qu'aux élèves de premier cycle, là l'orthophoniste n'intervient qu'après des élèves de quatre ou cinq ans... », constate le document.

On a beaucoup discuté, dans le foulée du débat soulevé par le reportage de *La Presse*, de la diminution du nombre de professionnels dans les écoles. Globalement, il semble que les effectifs n'aient pas diminué tant que ça, tout dépendant des professions. Peu importe : ils n'arrivent pas à répondre aux besoins de plus en plus grands des écoles.

■■■

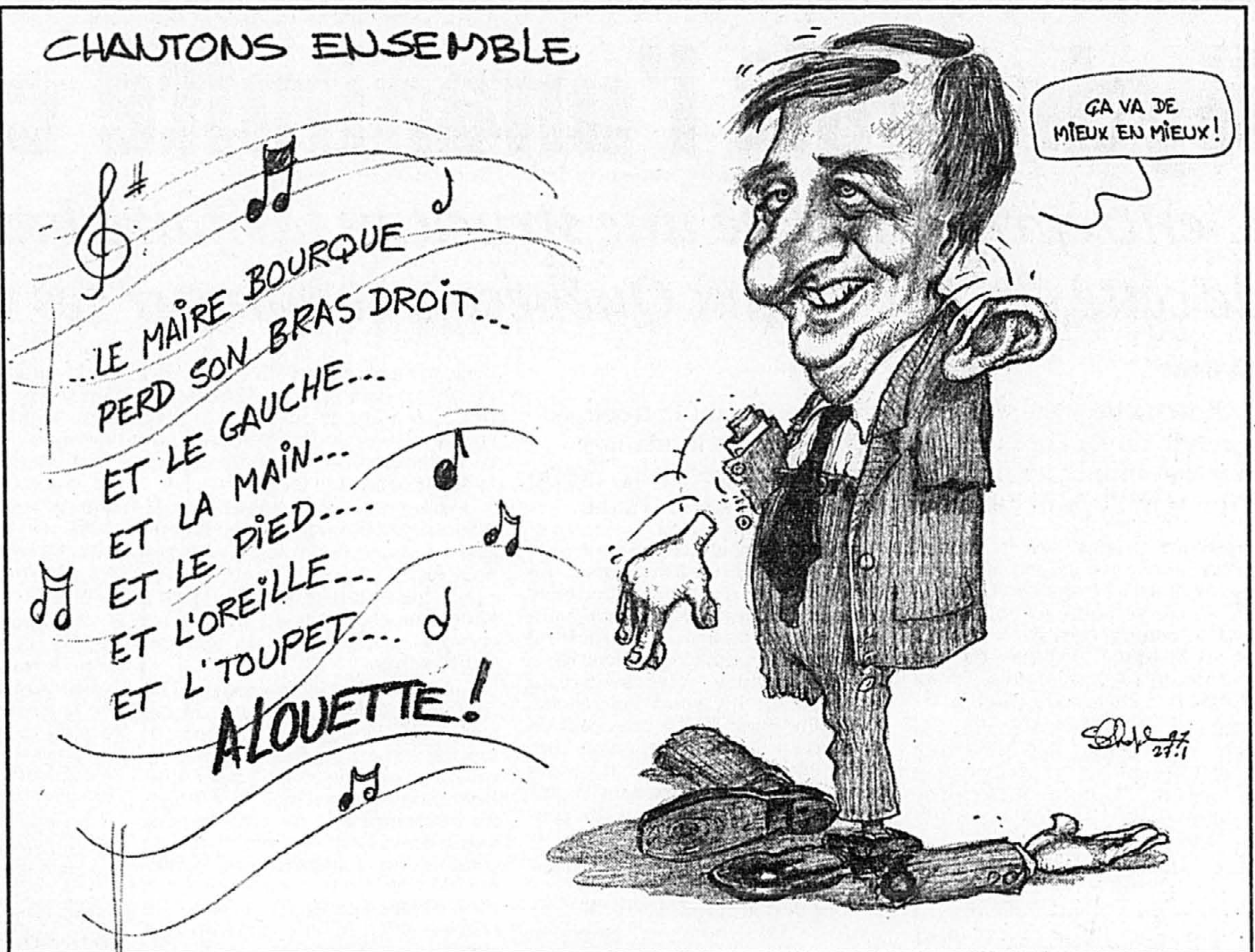
Oui, il existe des moyens de stopper l'inflation de la violence. Entre autres : la détection précoce des problèmes d'apprentissage; l'aide professionnelle pour les enfants en difficulté; une attitude intolérante face à certains comportements extrêmes; des séjours temporaires hors des murs de l'école pour les « cas lourds »; des institutions pour les irrécupérables.

Et, par-dessus tout, une analyse lucide, courageuse et cohérente d'un phénomène qui fait dresser les cheveux sur la tête...

Au lieu de cela, les écoles se jettent sur la pilule-miracle : le Ritalin. Selon une récente recherche médicale, les prescriptions de ce médicament destiné aux enfants hyperactifs ont presque quintuplé depuis huit ans!

Pas parce que l'incidence de l'hyperactivité a augmenté d'autant. Mais parce que, de plus en plus, l'agitation et la turbulence sont tenus pour pathologiques. Et que, pour soigner le mal, on se tourne vers la pharmacologie.

Attribuer cette tendance à la seule diminution de ressources professionnelles dans les écoles, comme plusieurs l'ont fait la semaine dernière, c'est un peu court comme explication. Il n'en demeure pas moins qu'il y a de grosses questions à se poser sur une société incapable de ramener ses enfants à l'ordre autrement qu'en les gavant de petites pilules. Qui ne sont bien souvent qu'une solution de facilité et de désarroi.



DRÔTES RÉSERVÉS

EN REPRISE

## LA BOÎTE AUX LETTRES

### Faisons flotter nos cerfs-volants dans le ciel

■ Quand on a le cœur gros, il faut bien aller pleurer quelque part. Où, sinon dans le petit coin des journaux réservé à la boîte aux lettres?

Quand j'ai entendu Lucien Bouchard souhaiter la bienvenue à Jean Charest en disant qu'il avait besoin d'une forte opposition, je me suis dit : enfin !, l'époque de la morosité est terminée, des petites lumières vont s'allumer dans les esprits et briller dans les yeux ! On va faire voler nos cerfs-volants. (Romain Gary)



Lucien Bouchard

Mais non ! Nos souverainistes reculent au lieu de nous parler d'amour. Ils répondent aux provocations de Jean Charest, au lieu de rendre public le prix que nous coûtent chaque année les négociations avec Ottawa et les passages à tabac devant la Cour suprême. Au lieu d'exposer plus clairement que jamais les demandes traditionnelles du Québec, et de vérifier les positions de Jean Charest sur chacune d'elles... histoire de voir s'il est prêt à danser avec nous la danse de l'identité québécoise au lieu de nous parler pour ne rien nous dire, comme il le fait depuis son arrivée sur la scène québécoise.

Mais non ! Il n'y a pas de danse. Ni d'un côté ni de l'autre ! Il n'y a pas d'encouragement au courage ! Ni d'un côté ni de l'autre.

D'un côté, on oublie ses projets de société, de l'autre côté, et c'est plus dévalorisant, on essaie de nous rassurer avec de fausses prophéties. Dixit Jean Charest : « On n'éliminera jamais l'identité francophone, la présence francophone. » Franchement ! C'est mal connaître la vie. ON assimile les « autres » partout sur la terre, y compris dans l'ouest de Montréal, et cela avec un tel appétit qu'on a le droit de parler de « glotophagie » (la consommation des langues mineures par les langues majeures) et d'ethnocide, procédé qui « consiste, tout en maintenant une population en place et en vie, à l'entraîner résolument dans un processus d'acculturation qui efface les marques de sa culture d'origine... » (Ranka Bijeljic et Roland Breton, *Du langage aux langues*, Découvertes Gallimard)



Jean Charest

Si nous étions des baleines, je ne dis pas ! Nos chances de survie ne seraient pas négligeables... tout le monde aime les baleines ! On aime moins les francophones au Canada, à moins qu'ils ne parlent en anglais. Mal comme Jean Chrétien, ou bien comme Jean Charest.

Ce n'est pas la qualité qui compte, c'est la quantité.

En essayant de nous rassurer comme il le fait, Jean Charest nous ment. Il nous ment, mais ses vis-à-vis ne nous enthousiasment pas ! Bien qu'ils le pourraient ! S'ils ne le font pas, ils sombreront et tous nos beaux projets avec eux ! C'est pas Charest qui défendra le français, la politique du livre, les pauvres, les femmes, la Coalition nationale sur l'aide sociale, les concerts, *L'itinéraire*, le rapatriement de l'assurance emploi, le théâtre, nos lois électorales, en un mot les manifestations de l'identité québécoise !

Si les souverainistes en poste ne s'éveillent pas, éveillons-nous ! Faisons flotter nos cerfs-volants dans le ciel.

Emma LAJOIE  
Montréal

### Le plus grand pollueur du lac Saint-Pierre

■ Lors des audiences du BAPE, à Yamachiche, concernant le dragage des quais 14 et 15 du port de Sorel, les participants ont été consternés d'apprendre que le plus grand pollueur du lac Saint-Pierre est le ministère de la Défense nationale, à cause de ses activités au Centre d'essais et d'expérimentation de Nicolet, qui contaminent plus de la moitié du lac depuis plus de 45 ans.

En effet, un représentant du ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec a présenté une carte qui démontre la « virginité » de toute la partie sud du lac à cause du manque d'échantillonnage et d'identification des contaminants en métaux provenant des obus, fusées, mortiers... qui explosent régulièrement dans le lac Saint-Pierre. Les éclats des munitions, qui ont explosé ou non, jonchent le fond du lac. Ainsi, pour la seule journée du 12 mai, plus d'une quarantaine d'obus ont éclaté au milieu du lac, ce qui a surpris l'ensemble des participants de l'audience du BAPE réunis à Yamachiche le soir même !

Aucune personne ressource invitée aux audiences n'a pu répondre aux interrogations des commissaires et de deux intervenants concernant la teneur et la quantité de ces contaminants dans la partie sud du lac. L'ignorance extraordinaire des représentants des ministères de l'Environnement du Québec et du Canada, de Pêches et Océans et de la Garde côtière canadienne, devant cet état de fait, fut remarquée par l'assistance !

Le public souhaite que la « virginité » factice de l'état du fond du lac Saint-Pierre — en son entier — soit dénoncée dans le futur rapport du BAPE et que des recommandations soient faites pour opérer tous les échantillonnages nécessaires, imposer au ministère de la Défense nationale une décontamination du secteur incriminé et, par la suite, obtenir la réappropriation de cette partie du lac pour le bénéfice des pêcheurs commerciaux et sportifs et des plaisanciers.

Les actions pour la protection de l'environnement que les gouvernements devraient entreprendre immédiatement rejoindraient ainsi la volonté mondiale de léguer une biosphère régénérée dans l'optique du développement durable pour le bénéfice de la génération actuelle et surtout des générations futures.

Philippe GIROUL

### De l'espoir...

■ Je veux redonner ici de l'espoir à ceux et à celles qui craignent d'être obligés d'appeler Urgences Santé et d'aller dans les urgences des hôpitaux.

Le 11 mai dernier, je fus prise d'un malaise près de la Maison de la culture Frontenac. Des bons samaritains ont appelé le 911 qui a dû faire suivre l'appel à Urgences Santé. En moins de 10 minutes, les ambulanciers étaient près de moi et m'ont prodigué les premiers soins avec beaucoup d'égards et d'efficacité. Vu la situation, ils ont opté pour m'amener à l'hôpital, même si je ne voulais pas y aller, craignant d'y passer la nuit dans un corridor. On m'a transportée à l'hôpital près de chez moi, au Centre Angrignon, pavillon Verdun, où l'on m'attendait et où je fus prise en

charge immédiatement. Là aussi, les choses se sont déroulées rondement et efficacement. Et tous ces gens étaient tellement gentils et rassurants.

Ai-je été chanceuse ? Ou était-ce parce qu'il faisait tellement beau, ce soir-là, que l'hôpital était désert ? Je n'en sais rien. Mais, encore une fois, je dis merci et bravo à tous ces soignants qui m'ont aidée à me remettre sur pied.

Irène BLAIN  
Verdun

### Le courage de ses opinions

■ Je suis indignée de constater que les médias et les analystes politiques parlent constamment de manque de maturité et d'inexpérience en ce qui concerne le geste d'éclat posé par Stephan Tremblay, il y a quelques semaines.

Ce n'est pas son âge qui est responsable de ce geste symbolique. Ce n'est pas de « sympathiques facéties de carnaval d'étudiants » que nous avons vues. Simplement de la colère, de la frustration et, oui, de l'impatience face à l'inertie d'un système obnubilé par la pensée unique de la globalisation. Les chiffres, les statistiques, la lutte quotidienne que livrent les organismes communautaires contre la pauvreté et la faim ne trompent pas : nous faisons face à un problème grave et nous devons le régler ou, du moins, nous en occuper de toute urgence. Il en va de notre avenir collectif.

Je vous le concède : le geste avait de quoi faire sourire. Je souhaite pourtant le voir se répéter, puisque rien d'autre ne semble être en mesure de faire sourcilier et bouger les mégalomanes passifs qui hantent la Chambre des communes depuis trop longtemps.

Les jeunes sont marginalisés, en politique comme ailleurs. L'État veut notre vote, notre argent, notre avenir et notre participation. Mais en se moquant de notre façon de faire, en ridiculisant les moyens que nous prenons pour redonner aux gens le goût de se battre pour l'essentiel, en nous humiliant avec ses sourires condescendants, la vieille garde nous dit qu'elle n'a pas besoin de notre opinion, qu'elle n'a que faire de nos idées et de notre dynamisme.

Oui, j'ai souri quand le député Tremblay est parti avec sa chaise. Parce qu'enfin, l'un de nous avait le courage de ses opinions. Parce qu'enfin, quel qu'un démontrait qu'il était prêt à tout pour ceux et celles qui l'ont élu. J'ai souri parce que j'ai envie de me battre avec lui pour les bonnes raisons, les justes causes. Le bien-être collectif et individuel des citoyens de ce pays devrait être la priorité numéro un. Quand les gens ont faim et froid, il est impensable, voire obscène, d'essayer de les endormir avec l'indépendance, les contrats économiques avec la Chine et les droits de l'homme à Cuba.

Monsieur Tremblay, ne laissez pas les « messieurs sérieux » détruire vos idéaux. Et patientez encore un peu : la relève s'en vient.

Karine PRÉMONT  
finissante au bac en sciences politiques  
Université du Québec à Montréal

### N.B.

■ La Presse accorde priorité sous cette rubrique aux lettres qui font suite à des articles publiés dans ses pages et se réserve le droit de les abréger. L'auteur doit être clair et concis, signer son texte, donner son nom complet, son adresse et son numéro de téléphone. Adresser toute correspondance comme suit : La boîte aux lettres, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9. Les textes peuvent également être acheminés par fax au 285-4816 ou par email à l'adresse : edito@lapresse.ca

## Répliques

# Pavillon Saint-Henri: une visite trop rapide?

**COLETTE TARDIF**  
L'auteur est sœur grise de Montréal.

Mme Marie-France Léger,  
En lisant votre texte paru sous le titre « Pas jolie la vie de personne âgée au pavillon Saint-Henri » dans *La Presse* du samedi 5 mai dernier, j'ai été plutôt stupéfaite !

Je suis une infirmière à l'âge de la retraite qui accomplis au pavillon Saint-Henri un service bénévole deux après-midi par semaine. J'aimerais ajouter à votre description de ce pavillon quelques renseignements susceptibles de fournir aux lecteurs de *La Presse* une vision plus éclairée de la situation.

Disons, en premier lieu, que le pavillon Saint-Henri est un centre pour soins de longue durée accueillant 240 personnes, hommes et femmes, qui présentent un très grand nombre de problèmes gériatriques affectant leur état de santé physique et/ou mentale. Avez-vous une idée des problèmes vécus par les personnes du 4<sup>e</sup> âge qui viennent terminer leurs jours en centre d'hébergement ? Et les problèmes des membres de leurs familles ? Et ceux du personnel qui leur prodigue des soins ? On ne peut certes découvrir tous ces problèmes, même au minimum, à l'occasion d'une visite d'une heure ou deux.

Je me réfère maintenant à votre texte. Vous écrivez en sous-titre : « Nourriture douteuse, ni loisirs, ni sorties ». Selon ma connaissance du milieu, le service alimentaire, fonctionnant sous la direction de spécialistes en nutrition, n'offre pas une « nourriture douteuse ». Mais les résidentes/résidents à qui on la sert n'ont pas le même appétit que vous ou moi pouvons avoir. A cause de leur vie moins active et parce que leur existence se déroule dans un milieu non toujours accepté des bénéficiaires. Cette vie en hébergement de groupe, pour les personnes âgées en perte d'autonomie, est un choix de société qui a été fait. Et ce mode de vie risque de devenir le sort d'un grand nombre d'âinés dans les années prochaines. Peut-être que c'est là aussi un point à investiguer.

Vous dites, dans le sous-titre de votre article, « ni loisirs, ni sorties ». Peut-être que votre visite à l'heure du midi

ne vous a pas permis une observation adéquate sur ce point. N'avez-vous pas remarqué le tableau affiché dans les corridors où l'on indique les activités et sorties hebdomadaires offertes aux bénéficiaires ? Vous auriez pu y lire, à titre d'exemple, que des bénévoles viennent parfois offrir des programmes musicaux et que d'autres organisent des rencontres de bingo. Et j'ai vu personnellement les membres du personnel faire jouer au ballon des bénéficiaires en chaise roulante, ou leur offrir d'autres jeux pour les animer physiquement et/ou mentalement.

Vous mentionnez aussi, dans votre texte, qu'une dame a souhaité « sortir prendre l'air, mais (que) personne n'a le temps de s'en occuper ». C'est à l'heure du midi que vous avez fait votre visite, à l'heure où l'on doit servir les repas à la clientèle et accorder également une pause aux membres du personnel pour leur permettre d'aller manger. Il y a ici un principe de réalité à considérer ; avec ou sans manque de personnel, on ne peut certes pas répondre sans délai à tous les désirs de tous les bénéficiaires, à toute heure du jour et de la nuit.

Et vous avez observé, avez-vous dit, un manque de propreté des locaux assez catastrophique. Vous auriez peut-être dû, à ce sujet, observer la situation pendant 24 heures, pour nuancer votre jugement. Le personnel préposé à l'entretien ne peut être partout en même temps. Avec des bénéficiaires qui ont souvent des problèmes d'incontinence et qui ont besoin d'assistance pour leurs soins de propreté, ce n'est pas anormal, je pense, qu'une mauvaise odeur existe parfois en certains lieux. Si cette odeur « suit le visiteur bien après son départ », c'est peut-être qu'il a le nez trop fin pour visiter un centre de soins de longue durée hébergeant des personnes du 4<sup>e</sup> âge ! La directrice des services pour les trois pavillons, à qui vous avez parlé au téléphone après votre visite impromptue, vous a d'ailleurs mentionné que, pour les Résidences Mance Décar, (regroupant les trois pavillons, dont Saint-Henri), « on a quand même obtenu l'agrément pour trois ans ». Je crois bien que si la situation était aussi mauvaise que vous l'avez décrite, un organisme extérieur d'accréditation n'aurait pas donné une cote positive.

Mais on peut toujours obtenir une

amélioration en toute situation humaine. La totalité des personnes soignées, dans les centres d'hébergement, pourrait avoir une meilleure formation en gériatrie-gériatrie ; certains bénéficiaires auraient avantage à recevoir plus d'attention de leurs proches ; et quand il n'y a plus de famille ou d'amis pour les visiter, il faudrait obtenir plus de bénévoles pour suppléer. Et les budgets gouvernementaux existant pour les centres d'hébergement pourraient aussi être plus adéquats. Que de travail d'amélioration encore à faire !

## Un enjeu de société

Au cours d'une visite de deux heures, accompagnée par la conjointe d'un résident, *La Presse* a pu constater un manque flagrant de personnel pour subvenir à tous les besoins des pensionnaires du Pavillon Saint-Henri, comme l'aide aux repas, les loisirs et les sorties.

Les compressions dans le domaine de la santé se traduisent aussi, on le sait aujourd'hui, de plus en plus par une réduction des heures consacrées à l'entretien ménager. Quant à la nourriture, *La Presse* n'a fait que transmettre les commentaires des résidents : une nourriture sans aucun goût ou mal assaisonnée.

Mais là n'est pas le problème principal. L'enjeu ici, comme vous le dites si bien, est un enjeu de société. « Ce mode de vie, dites-vous, risque de devenir le choix d'un grand nombre d'âinés dans les années prochaines. »

Nous n'avons jamais critiqué la façon dont on soigne les « bénéficiaires » au Pavillon Saint-Henri ni remis en cause la réelle amabilité du personnel.

Ce que nous constatons, en revanche, c'est que notre société oriente tous ses efforts vers les soins physiques des résidents en centres d'accueil en oubliant de leur procurer un milieu de vie.

M.-F. L.

## Au-delà d'un simple procès-verbal...

**JOHN BROCKMAN**

L'auteur est agent de liaison au Comité des usagers des Centres jeunesse de Montréal.

En tant que membres du comité des usagers des Centres jeunesse de Montréal (représentant des parents et des jeunes) nous avons été choqués par la publication d'un article, dans *La Presse* du 19 mai sous la signature de Marc Thibodeau, intitulé « Sexe à domicile au Mont Saint-Antoine ? »

Nous déplorons que des informations anecdotiques ainsi que des rumeurs maintes et maintes fois démenties viennent stigmatiser et étiqueter sans distinction l'ensemble des jeunes qui sont aidés par les Centres jeunesse de Montréal. Cela pourrait même avoir un effet dissuasif auprès des parents et des jeunes en difficulté qui ont ou auront besoin du type d'aide et de support offerts par les Centres jeunesse.

Nous sommes très conscients des difficultés que représente le passage d'une clientèle unisexe à une clientèle mixte dans des sites de réadaptation et nous travaillons en collaboration avec les Centres jeunesse de Montréal à trouver des solutions qui répondent aux besoins des jeunes en difficulté.

Cela dépasse largement le « sexe » et demande un traitement journalistique qui dépasse le coulage d'un procès-verbal, si croustillant soit-il.

## Un procès-verbal au contenu irritant

**M. Brockman,**

Les auteurs du procès-verbal en question, qui sont membres du comité chargé d'étudier les problèmes posés par la mixité, indiquent qu'ils ont « de sérieuses raisons de croire qu'un réseau de prostitution est en train de se créer au Mont Saint-Antoine », tel que le rapportait *La Presse* sans tirer aucune conclusion à ce sujet.

Comment concilier les « sérieuses raisons » que ces employés bien renseignés invoquent avec des « informations anecdotiques » et des « rumeurs » ? Diverses sources ont confirmé par ailleurs que des difficultés importantes étaient causées par l'arrivée des filles au sein de cet établissement.

Cela dit, je citais longuement dans mon article le directeur des services jeunesse des Centres jeunesse de Montréal, qui donnait le point de vue de la direction à ce sujet. Le traitement journalistique, contrairement à ce que vous suggérez, « dépassait » donc largement le « sexe » et le coulage d'un procès-verbal dont le contenu, visiblement, vous irrite.

Finalement, je ne vois pas en quoi les problèmes vécus au Mont Saint-Antoine « viennent stigmatiser et étiqueter sans distinction l'ensemble des jeunes qui sont aidés par les Centres jeunesse de Montréal ». Il n'y avait certainement aucune généralisation de ce type dans l'article.

M. T.

# École Rudolf-Steiner: lorsque le blanc nous est décrit en noir...

**RICHARD SCHILLER**

L'auteur est président de la Commission scolaire Mont-Fort.

La Commission scolaire Mont-Fort juge très surprenant, à plus d'un titre, le reportage écrit par Agnès Gruda dans *La Presse* du 19 mai. D'abord, le titre « L'école 'ésotérique' Steiner » nous a semblé pour le moins teinté de sensationnalisme. Il ne reflète en aucune façon la réalité de cette école, ni celle des parents qui ont choisi d'y inscrire leurs enfants, ni celle des élèves eux-mêmes qui y vivent quotidiennement.

La différence ne plaît pas à tous. Pourtant, nombreux sont ceux qui affirment que la société actuelle a besoin de diversité pour répondre à la réalité d'aujourd'hui. La réforme de l'enseignement, parrainée par la ministre Pauline Marois, vise justement à offrir des services éducatifs qui sauront mieux répondre aux besoins particuliers des élèves, à l'intérieur de balises qui garantissent cependant l'atteinte des objectifs fondamentaux poursuivis par le ministère de l'Éducation. Les parents et les éducateurs sont d'ailleurs appelés à jouer, dans chaque école, un rôle accru au sein des conseils d'établissement qui se voient accorder des pouvoirs supplémentaires.

Dans le cas présent, des parents ont proposé à la Commission scolaire Mont-Fort, il y a environ deux ans, la création d'une école fondée sur des principes d'apprentissage qui mettent les arts davantage en valeur, et qui propose aux élèves un cheminement plus respectueux des habiletés spécifiques de chacun. S'amorce alors un long processus de recherche et d'enquête afin de bien évaluer le sérieux et les impacts d'un tel projet, en vertu de ses principes autant que de ses applications dans les programmes d'enseignement. Aucun moyen n'a été négligé, notamment pour vérifier le bien-fondé de certaines craintes, formulées devant cette « différence » pédagogique.

De telles écoles existent au Québec et sont reconnues par le ministère de l'Éducation depuis plusieurs années. Ce sont cependant des écoles privées. Y a-t-il une opposition de principe à ce qu'une telle école puisse fonctionner dans le secteur public, dès lors que les parents acceptent d'y inscrire leurs enfants sur une base volontaire ? Nous n'en avons trouvé aucune. Le corps enseignant affecté à ces écoles étant constitué uniquement de personnes formées par nos universités et reconnues par le ministère, nous croyons qu'il y a là une garantie minimale de conformité avec le régime pédagogique défini

ni par le MEQ et régi par la commission scolaire.

C'est donc après avoir complété cette démarche que la commission a accepté d'encourager la création d'une école publique Steiner, en tenant compte des commentaires formulés par le ministère de l'Éducation sur certains éléments reliés au programme pédagogique, qui ont déjà été implantés pour la plupart ou sont en voie de l'être. L'enseignement minimal des langues secondes dès les premières années, proposé dans le cadre de l'approche Waldorf et que le ministère voudrait voir retardé à plus tard dans le cheminement des élèves, en est un exemple.

La nouvelle Commission scolaire des Patriotes, qui a elle aussi endossé unanimement ce projet, il y a quelques semaines, poursuit les échanges avec le ministère à ce sujet.

C'est donc dans un souci constant de qualité de l'enseignement que la commission scolaire encadre ce projet d'école à vocation particulière. C'est d'ailleurs pourquoi le directeur général de la commission scolaire a joué, dans la phase d'implantation, le rôle de directeur de l'école. L'article y indique la situation de conflit d'intérêts. La commission scolaire y voit plutôt une mesure volontaire adoptée avec le souci de bien encadrer le projet pour s'assurer qu'il réponde en tous points aux attentes de la commission et aux exigences du ministère de l'Éducation.

Par ailleurs, des critiques ont été soulevées à l'égard d'agissements de certains professionnels qui travaillent en collaboration avec les enseignants. La commission scolaire dispose de règles d'éthique et de fonctionnement qui lui permettent d'intervenir lorsque des situations anormales lui sont soumises. Dans le cas présent, elles s'appliqueront sans délai, le cas échéant, comme dans toute institution sous sa responsabilité.

Enfin, on fait souvent référence aux positions de nature philosophique exprimées, il y a fort longtemps, par Rudolph Steiner. Bien que l'évolution contemporaine nous ait fourni des éléments qui nous permettent d'évaluer maintenant ces prises de position sous un angle différent, un certain nombre de fondements éducatifs demeurent valables. Les écoles Steiner s'efforcent de les utiliser dans le contexte moderne et à bon escient, et n'en font pas un dogme pour autant. Ils sont davantage l'objet d'inspiration, non pas de religion, et encore moins de sectarisme.

Les parents tiennent à ce qu'un minimum de spiritualité soit intégré à l'enseignement et nous y souscrivons. N'y voyons pas là un prétexte pour agiter des épouvantails et entretenir une polémique peu constructive.



À l'école Rudolf-Steiner, de Chambly, un élève allume tous les matins une bougie avant la prière au soleil.

## L'État n'a pas à payer pour ce genre de « différence »

1) Les « balises » pédagogiques dont parle M. Schiller ne sont pas respectées à l'école Rudolf-Steiner, de Chambly, malgré les demandes répétées et on ne peut plus claires que le ministère de l'Éducation a adressées à la commission scolaire. Résultat : à plusieurs égards, les objectifs fondamentaux poursuivis par le ministère ne sont justifiés pas atteints par les élèves qui fréquentent cet établissement. C'est la principale raison qui a incité la ministre Pauline Marois à ne pas approuver cette école à vocation particulière, du moins dans sa forme actuelle.

2) La volonté d'un groupe de parents ne suffit pas à justifier que la collectivité défraie pour un projet aussi peu conforme à ce que l'on attend d'une école publique.

3) Les diplômes des enseignants de Rudolf-Steiner ne garantissent pas la conformité pédagogique de l'école. D'autant plus que, pour au moins deux d'entre eux, l'allégeance première va à la Société d'anthroposophie dont ils sont membres. Et qui enseigne, entre autres, que l'apprentissage de l'écriture et de la lecture ne doit pas commencer avant l'âge de sept ans, parce que c'est à ce moment que s'incarne « le corps éthérique » de l'enfant...

Il y a une facture à payer pour ces croyances et ce sont hélas ! trop souvent les enfants qui passent à la caisse. Ainsi, un élève qui doit changer d'école après

avoir fait sa première année à Rudolf-Steiner a toutes les chances de redoubler : il ne sait ni lire, ni écrire.

Si les parents veulent sciemment prendre ce risque, il y a des écoles privées pour ça. L'État n'a pas à approuver et à payer pour ce genre de « différence ».

4) La commission scolaire promet d'appliquer ses règles d'éthique, qui interdisent à ses professionnels de recruter de la clientèle privée à l'intérieur de ses écoles. Bravo. Ces règles étaient joyeusement transgressées au moment de la publication du reportage.

5) Les théories de Rudolf Steiner ne sont peut-être pas enseignées comme telles dans les écoles qui portent son nom, mais de nombreux enseignants y réfèrent sans le crier sur les toits. Ils tiennent compte, par exemple, du « cheminement karmique » de leurs élèves, ou de leur appartenance à tel ou tel autre type psychologique, tel que défini par Steiner, il y a près d'un siècle.

De telles approches ont-elles une place dans une école publique ? La ministre de l'Éducation n'a pas voulu se prononcer à ce sujet. Mais ce n'est pas une raison pour ne pas poser la question.

A. G.

## Économie

# Les fonds aurifères sont de moins en moins précieux



Michel Girard



Michel Girard

## L'or de Bakoudou, le lithium de Shawinigan

**R**essources Searchgold, de St-Eustache, va bientôt se lancer dans une campagne d'exploration aurifère au Gabon. La compagnie au nom... prédestiné va essayer de découvrir de nouvelles réserves sur la propriété Bakoudou, au Gabon.

Fort d'une levée de fonds de l'ordre de 750 000 \$, la direction de Searchgold est convaincue que les réserves en or de Bakoudou peuvent être augmentées de façon significative par des travaux de terrain additionnels.

Il faut dire que le gîte de Bakoudou renferme déjà des réserves intéressantes. La compagnie française Comilog, un producteur de manganèse au Gabon, a déjà défini un dépôt économique aurifère sur la propriété.

Le dépôt reste ouvert dans l'axe nord-sud, vers l'est, ainsi qu'en profondeur, de préciser la direction de Searchgold. « Les réserves toutes catégories de cette zone sont partiellement évaluées à 7 millions de tonnes à 3 grammes d'or la tonne dans les alentours immédiats du dépôt de Bakoudou. »

Cela donnerait des réserves estimées à quelque 675 000 onces d'or, dont 101 000 onces prouvées.

« De plus, précise-t-on chez Searchgold, sept sondages effectués le long de l'anomalie géochimique en or associé au gîte Bakoudou couvrant 2,2 kilomètres ont tous intercepté des filons de quartz minéralisés en or. »

### Production de lithium

■ Limtech, filiale de Coporation Lithos, a complété avec succès la première phase de son projet de production de carbonate de lithium.

« Cette première phase, d'expliquer le président de Lithos, Guy Goulet, avait pour objectif l'aménagement d'une usine pilote opérant en « batch », capable de produire du carbonate de lithium purifié en petite quantité. »

L'usine pilote est basée à Shawinigan.

Le niveau de pureté a atteint un taux de 99,99 %, ce qui en fait le lithium le plus pur jamais produit en usine dans le monde.

Encouragée par ces résultats, Limtech a décidé d'entreprendre la seconde phase du projet. Celle-ci est évaluée à 1,9 million de dollars.

Cette phase permettra de purifier du carbonate de lithium de façon continue au taux de 2,5 kilogrammes à l'heure, soit un peu plus de 1,5 tonne par mois.

M. Goulet prévoit que l'usine pilote sera opérationnelle de façon continue à partir du mois d'août.

À quoi sert le carbonate de lithium de haute pureté ? Il est utilisé dans la fabrication de piles au lithium ions.

Il s'agit d'un marché qui connaît une forte croissance. La production de cette catégorie de piles a doublé en un an, passant à 200 millions d'unités en 1997.

D'ici l'an 2000, soit dans deux ans à peine, le Cobalt Development Institute prévoit que la consommation de piles au lithium ions atteindra les 600 millions d'unités.

**L**es titres aurifères se font « tabasser » de nouveau ces derniers temps. Résultat : les fonds communs spécialisés dans les métaux précieux traversent eux aussi une période... creuse.

C'est la chute du prix de l'or qui est responsable de cette autre déglé du cours des actions des compagnies aurifères.

Depuis un peu plus d'une semaine, le cours de l'or a perdu quelque 14 \$ US l'once. Il gravite actuellement autour des 293 \$ US. On est donc très loin du sommet atteint lors des 12 derniers mois, soit 345 \$ US.

En janvier dernier, le prix du métal précieux est allé toucher le seuil des 278 \$ US. Il s'est redressé par la suite. En avril dernier, le prix de l'or a fait un bref saut à 312 \$ US.

Mais depuis, il en arrache. Par rapport à son sommet des 12 derniers mois, le prix de l'or accuse 16 % de baisse. Les grandes compagnies aurifères, elles, ont vu leurs cours chuter de 27 % pendant ce temps-là.

Chez les petites sociétés aurifères la situation est encore plus dramatique. Les actions des mines juniors ont vu leur valeur fondre dans bien des cas entre 50 et 80 %.

Passons maintenant aux fonds communs spécialisés dans les titres aurifères. Comme vous pouvez le constater d'après le tableau ci-contre, ils présentent un rendement fort négatif pour la période des 12 derniers mois.

Nom du fond	Rend. 3 mois	Rend. 98	Rend. 1 an	Rend. 2 ans	Rend. 3 ans	Rend. 5 ans
Altamira métaux précieux et strat.	2,1	6,9	-24,1	-27,2	-3,4	---
CIBC métaux précieux	4,6	8,3	-21,3	---	---	---
Cambridge métaux précieux	-10,3	-12,8	-38,9	---	---	---
Dynamique métaux précieux mondial	6,5	14,6	-28,5	---	---	---
Dynamique métaux précieux	7,7	15,0	-29,8	-26,9	-8,1	3,4
Première Can. métaux précieux	0,4	4,5	-32,9	---	---	---
Friedberg Double Gold Plus	-3,6	-6,6	-17,0	-5,1	-5,7	0,2
Stratégie Globale or plus	2,6	3,7	-30,5	-29,0	-4,4	---
Goldfund Ltd	2,5	8,4	-23,0	-24,7	-13,1	0,1
Goldtrust	0,9	7,3	-21,7	-19,8	-10,3	-0,5
Ligne Verte métaux précieux	5,0	8,0	-22,6	-17,4	4,3	---
MAXXUM métaux précieux	7,3	9,2	-28,0	-25,2	2,7	7,9
NCE croissance de métaux précieux	11,2	22,5	---	---	---	---
O'Donnell mondial de métaux précieux	6,6	12,2	-30,3	---	---	---
Royal métaux précieux	3,7	7,5	-19,1	-20,6	13,4	13,1
Scotia Excelsior métaux précieux	2,6	6,2	-26,7	-21,0	-1,7	---
Universal métaux précieux	2,4	9,1	-21,1	-20,6	-0,8	---

Source : BellCharts Inc.

Infographie La Presse

Le « meilleur » des fonds aurifères, Friedberg Double Gold Plus, affiche un recul de 17 % sur un an.

Le deuxième moins contre-performant est le Royal métaux précieux, avec un rendement de -19,1 %.

La contre-performance des 15 autres fonds aurifères va de -21,1 % à -38,9 %.

On notera également une contre-performance assez marquée pour la période de deux ans.

### Reprise et rechute

La plupart des fonds aurifères, soit 15 sur 17, ont réussi à boucler les quatre premiers mois de l'année en cours en enregistrant une performance relativement bonne, soit de 4 à 22 %. Ce qui est fort respectable pour une si courte période.

Malheureusement, le mois de mai vient de jeter une douche d'eau froide sur le dos des investisseurs. En l'espace de seulement deux semaines, les titres aurifères ont perdu environ 10 % de leur valeur.

### Que se passe-t-il ?

Eh bien ! encore une fois c'est une banque centrale qui est res-

ponsable de la chute du prix de l'or et partant de là, de la chute des titres aurifères, des mines juniors et de la valeur des unités des fonds communs de placement.

Cette fois, il s'agit de la Banque nationale de Suisse. On s'attend à ce que le gouvernement suisse lui autorise de vendre jusqu'à 1300 tonnes d'or. C'est beaucoup, beaucoup d'onces ! Rien de moins que 41,6 millions d'onces d'or.

La Suisse est l'un des pays qui détient les plus grandes réserves d'or au monde.

Devant une vente potentielle aussi massive, on comprendra facilement pourquoi les investisseurs se montrent particulièrement prudents.

Et comme il y a énormément d'anticipation en Bourse, il va sans dire que les investisseurs n'attendront pas que la Suisse liquide ses millions d'onces pour réduire leurs positions.

C'est ce qui explique pourquoi et le cours de l'or et le prix des actions des sociétés aurifères ont reculé de quelque 10 % depuis un peu plus d'une semaine.

Au cours des mois précédents, le cours du métal jaune avait subi le

contrecoup des ventes massives en provenance de la Belgique. Sa banque centrale a liquidé quelque 299 tonnes d'or. Ce qui représente 9,6 millions d'onces d'or.

Auparavant, d'autres pays avaient également réduit de façon importante leurs réserves d'or. Le Canada est l'un de ceux-là.

À chaque fois ou presque que le cours de l'or a subi des baisses importantes ces dernières années, c'était à cause d'une des ventes massives d'or de la part d'une des banques centrales.

Ajoutons aux malheurs du cours de l'or la déconfiture économique et financière du Japon et de nombreux autres pays asiatiques. Cette déconfiture joue contre le cours de l'or à cause de son effet déflationniste.

Et comme vous savez sans doute, le meilleur « partenaire » du prix de l'or c'est l'inflation.

Le fait que le président de la Federal Reserve, Alan Greenspan, réussisse à mater les pressions inflationnistes est un autre facteur qui joue à court terme contre une hausse du cours de l'or.

### Mais si vous avez du nerf...

Comme on peut le constater, beaucoup de facteurs négatifs jouent présentement en défaveur du prix de l'or.

Cela dit, comme la demande industrielle pour l'or dépasse actuellement la production, cela procure un certain support au prix du métal jaune.

Remarquez qu'en dessous des 300 \$ US l'once, les chances sont fortes que plusieurs mines aurifères soient obligées de fonctionner au ralenti, ou même de fermer leurs portes.

Bien entendu, si vous détenez des actions de sociétés aurifères ou des unités de fonds aurifères, il est trop tard pour s'en départir. Ils gravitent probablement autour de leur prix plancher.

Les gens qui ont du nerf pourraient par ailleurs commencer à accumuler des valeurs aurifères. Le risque de les voir s'écraser davantage demeure faible.

## Avez-vous les moyens de mourir ?

### VOS IMPÔTS

Michel Lanteigne

collaboration spéciale

**T**out a un prix, même la mort. Cette semaine et la semaine prochaine, nous ferons donc un rapide survol des règles d'imposition au décès afin que vous sachiez à quoi vous en tenir lorsqu'un de vos proches mourra ou afin de planifier votre propre succession.

Ces règles comportent plusieurs choix dont peuvent se prévaloir les exécuteurs testamentaires d'un défunt afin de minimiser les impôts sur le revenu exigibles au décès et qui peuvent donner lieu à des occasions de planification fiscale avantageuses.

### Règles de base

Le décès d'un particulier met évidemment fin à son assujettissement à l'impôt. Le fisc, à tort ou à raison, exige toutefois un dernier effort de ce particulier et réclame une comptabilisation complète de toutes les augmentations non encore imposées de sa richesse et, en général, le paiement des impôts s'y rapportant avant le transfert des biens aux bénéficiaires de sa succession.

Cette comptabilisation de dernière instance se fait habituellement en supposant que le défunt s'est départi de tous ses biens à leur juste valeur marchande, immédiatement avant son décès, et a reçu tous les montants à recevoir auxquels il avait droit.

Actif	
Argent en banque	4 000 \$
Assurance-vie	10 000
Résidence	60 000
Actions dans le salon de coiffure	265 000
	<b>339 000 \$</b>
Passif	
Comptes relatifs au décès	2 200 \$
Solde à payer sur auto et hypothèque	29 800
	32 000
Capital du décès	307 000
	<b>339 000 \$</b>

Infographie La Presse

En outre, tout impôt reporté par voie de réserve devient aussi payable. Pour certains, cette dernière purge fiscale a des effets dramatiques sur la liquidité de leur succession.

Prenons l'exemple de Marguerite, propriétaire d'un salon de coiffure, dont le testament prévoit le legs de l'ensemble de ses biens à son fils, Robert. Le tableau ci-contre présente la situation financière de Marguerite à son décès.

La succession de Marguerite a peu de liquidités, soit 14 000 \$, pour régler ses dernières dettes, fiscales et autres. Puisque le coût du salon de coiffure est minimal pour Marguerite, les impôts sur le revenu au décès pourraient s'élever jusqu'à 100 000 \$.

Cet impôt sur le revenu de 100 000 \$ résulte du gain en capital présumé sur les actions du salon de coiffure au décès de Marguerite. Ainsi, la succession devra vendre la résidence ou les actions dans le salon de coiffure pour régler les dettes. Dans ces circonstances, il est

même possible que l'ancien associé de Marguerite dans le salon de coiffure en profite pour racheter à rabais les actions du salon, puisque Robert doit vendre à tout prix et récupérer des liquidités afin de régler la dette fiscale de 100 000 \$ de Marguerite.

Il ne faut pas penser que l'exemple de Marguerite et de Robert n'est qu'une fiction et que de telles choses sont impossibles. Malheureusement, ceux qui sont insouciants leur vie durant imposent bien souvent à leurs héritiers des surprises fort désagréables.

### Mesures d'allégement

Heureusement, il est possible de se servir d'un certain nombre de déductions et de mesures d'allégement pour réduire la charge fiscale, trop souvent écrasante, dans l'année du décès. Certaines de ces mesures sont fondées sur les liens entre les bénéficiaires et le défunt, d'autres sur le type de biens et d'autres encore sur une combinaison des deux.

Les principales mesures d'allège-

ment ont trait au legs de biens à un conjoint ou à une fiducie testamentaire créée en faveur du conjoint. De tels legs ont comme résultat le report des impôts sur les augmentations non encore imposées de la richesse du particulier décédé jusqu'au moment du décès du conjoint.

De même, jusqu'à une certaine limite, des économies d'impôt peuvent aussi être réalisées sur les actions d'une société exploitant une entreprise admissible à la déduction pour gains en capital. Dans le cas de Marguerite, si son compte de pertes nettes cumulatives sur placements est peu élevé, elle pourra léguer les actions du salon de coiffure à Robert et éviter la charge fiscale dévastatrice grâce à cette déduction.

Enfin, les lois fiscales contiennent de nombreuses dispositions permettant de réduire le fardeau d'impôts d'un défunt, comme les dispositions permettant d'exclure du revenu les montants reçus à titre de remboursement de primes d'un REER, la possibilité de produire des déclarations distinctes à l'égard des droits et des biens et les dispositions de roulement à l'égard du transfert d'un bien agricole à un enfant ou à un parent.

Comme on peut le constater, il existe des moyens légitimes de réduire les impôts au décès. Encore faut-il les connaître et organiser ses affaires en conséquence. À cet égard, nous verrons plus en détail la semaine prochaine certaines techniques de planification successorale, tel le gel successoral.

Michel Lanteigne, FCA, est associé-directeur national de la fiscalité, Caron Bélanger Ernst & Young.

## Quand l'assureur se porte-t-il à la défense du client ?

### VOS ASSURANCES

Christian N. Dumais

collaboration spéciale

**I**l y a encore beaucoup de gens qui ignorent quand entrent en jeu les assurances de responsabilité, à moins qu'ils n'y aient déjà eu recours : elles ont pour but de les protéger des conséquences de leurs activités. Elles permettent donc d'indemniser les victimes et aussi — c'est ce qui compte pour l'assuré — de voir à défendre celui qui est poursuivi.

Mais cette obligation de défendre a ses limites puisque les polices d'assurance offrent des garanties limitées. C'est notamment le cas quand les réclamations font état de fraude ou de faute intentionnelle puisque des exclusions aux garanties d'assurance ou des restrictions fixées par la loi sont prévues dans ces circonstances.

### Les allégués de la réclamation

La Cour suprême du Canada avait établi un principe avec sa décision dans l'affaire Nichols c. American Home en 1990. Un avocat poursuivi pour fraude ne pouvait compter sur son assureur de res-

ponsabilité professionnelle pour le défendre parce qu'on ne pouvait retrouver dans les procédures, des allégations qui entraîneraient pour l'assureur l'obligation d'indemniser la victime. Ainsi, si l'action contre l'avocat était accueillie, c'est qu'on aurait prouvé la fraude et l'assureur aurait été en droit de refuser de prendre la défense de son assuré en se rabattant sur l'exclusion prévue à la police.

On donnait foi aux allégations d'une poursuite puisque c'est elle qui déclenchait le processus de règlement d'une réclamation dont la première étape est de déterminer si l'assureur doit prendre charge de

l'affaire.

### La preuve de la réclamation

Juste avant ce jugement capital, la Cour d'appel du Québec avait plutôt donné le bénéfice du doute aux assurés. Il fallait attendre la preuve au procès et présumer de la bonne foi de l'assuré plutôt que se fier aux seules allégations de la poursuite pour décider de l'obligation de défendre.

Dans cette affaire de La Sécurité c. Filion, la poursuite contenait à la fois des allégués de fraude et d'autres allégués qui eux ne faisaient l'objet d'aucune exclusion dans le contrat d'assurance ; la poursuite contre Nichols portée en

Cour suprême ne parlait que de fraude ; puisque l'affaire Filion n'a pas été portée en Cour suprême, on peut donc se demander quelle est l'étendue de l'obligation de défendre selon la Cour suprême au cas de pluralité d'allégations, certaines exclues par l'assurance, d'autres non.

Dans certains cas, les compagnies d'assurance conviennent d'une entente avec leur assuré sur un partage des frais de défense quand les poursuites font état d'allégations couvertes et d'autres qui ne le sont pas.

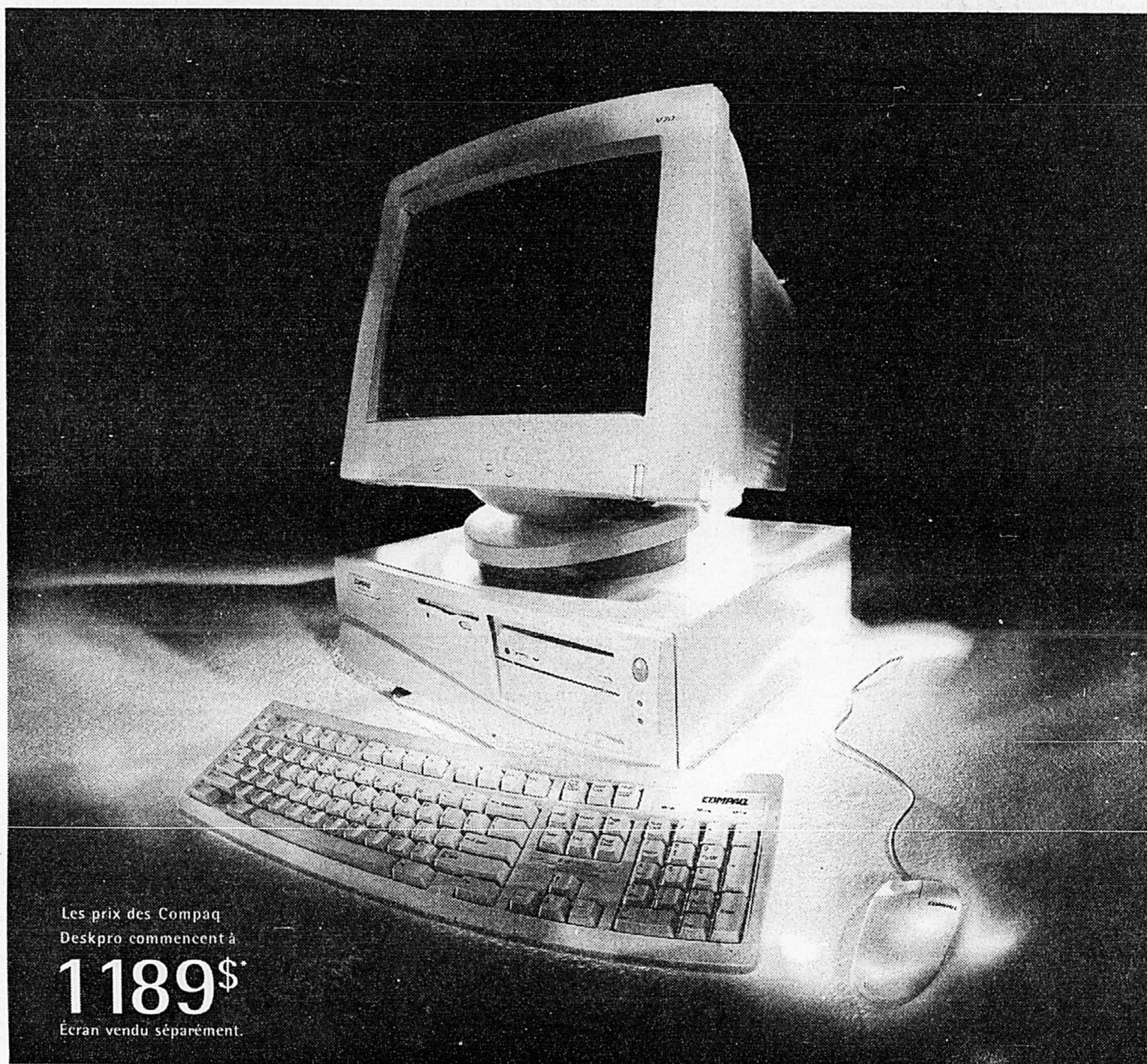
Voir **QUAND L'ASSUREUR** en B 7

# Fonds communs de placement (revue hebdomadaire)

Notre tableau présente le rendement des fonds d'investissement pour la période se terminant le 29 mai 1998 fournis par Fundata Canada Inc. Il présente dans l'ordre suivant:

- 1) La valeur liquidative net par action (VANPA);
- 2) Le rendement en % sur 1 mois et en valeur durant la semaine;
- 3) Le rendement en % sur 1 mois et en valeur, incluant le réinvestissement des dividendes et déduction faite des frais de gestion et autres dépenses du fonds.

Fonds	VANPA	Chg. %	Chg. \$	1 m.	1 an	Fonds	VANPA	Chg. %	Chg. \$	1 m.	1 an	Fonds	VANPA	Chg. %	Chg. \$	1 m.	1 an	Fonds	VANPA	Chg. %	Chg. \$	1 m.	1 an		
Actif Mondial US	17.15	-4.19	-260	+2.1	+31.6	Expansion Cda	2.92	-2.22	-180	+5.0	+6.0	Hypothèques	2.03	+0.00	+0.1	+3.2	Revenu Can	10.14	+1.01	+0.3	+2.0	ND	ND	ND	ND
Ukita Pacific US	4.60	-5.74	-280	+1.1	+29.9	Frontière Nord	21.97	-2.46	+1.0	+1.8	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Ukita Pacific Dev	8.98	-5.50	-150	+1.6	+7.6	Frontière Nord	14.98	-1.06	-1.0	+1.3	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Ukita Pacific Emer	2.99	-3.68	-840	+3.3	+39.9	Frontière Nord	12.46	-0.56	-0.7	+1.5	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Ukita Pacific Emer	14.21	-2.01	-120	+1.1	+1.1	Frontière Nord	14.98	-1.06	-1.0	+1.3	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Ukita Pacific Emer	21.11	-2.01	-120	+1.1	+1.1	Frontière Nord	14.98	-1.06	-1.0	+1.3	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Ukita Pacific Emer	28.03	-2.01	-120	+1.1	+1.1	Frontière Nord	14.98	-1.06	-1.0	+1.3	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Ukita Pacific Emer	34.95	-2.01	-120	+1.1	+1.1	Frontière Nord	14.98	-1.06	-1.0	+1.3	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Ukita Pacific Emer	41.87	-2.01	-120	+1.1	+1.1	Frontière Nord	14.98	-1.06	-1.0	+1.3	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Ukita Pacific Emer	48.79	-2.01	-120	+1.1	+1.1	Frontière Nord	14.98	-1.06	-1.0	+1.3	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Ukita Pacific Emer	55.71	-2.01	-120	+1.1	+1.1	Frontière Nord	14.98	-1.06	-1.0	+1.3	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Ukita Pacific Emer	62.63	-2.01	-120	+1.1	+1.1	Frontière Nord	14.98	-1.06	-1.0	+1.3	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Ukita Pacific Emer	69.55	-2.01	-120	+1.1	+1.1	Frontière Nord	14.98	-1.06	-1.0	+1.3	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Ukita Pacific Emer	76.47	-2.01	-120	+1.1	+1.1	Frontière Nord	14.98	-1.06	-1.0	+1.3	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Ukita Pacific Emer	83.39	-2.01	-120	+1.1	+1.1	Frontière Nord	14.98	-1.06	-1.0	+1.3	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Ukita Pacific Emer	90.31	-2.01	-120	+1.1	+1.1	Frontière Nord	14.98	-1.06	-1.0	+1.3	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Ukita Pacific Emer	97.23	-2.01	-120	+1.1	+1.1	Frontière Nord	14.98	-1.06	-1.0	+1.3	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Ukita Pacific Emer	104.15	-2.01	-120	+1.1	+1.1	Frontière Nord	14.98	-1.06	-1.0	+1.3	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Ukita Pacific Emer	111.07	-2.01	-120	+1.1	+1.1	Frontière Nord	14.98	-1.06	-1.0	+1.3	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Ukita Pacific Emer	118.00	-2.01	-120	+1.1	+1.1	Frontière Nord	14.98	-1.06	-1.0	+1.3	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Ukita Pacific Emer	124.92	-2.01	-120	+1.1	+1.1	Frontière Nord	14.98	-1.06	-1.0	+1.3	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Ukita Pacific Emer	131.84	-2.01	-120	+1.1	+1.1	Frontière Nord	14.98	-1.06	-1.0	+1.3	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Ukita Pacific Emer	138.76	-2.01	-120	+1.1	+1.1	Frontière Nord	14.98	-1.06	-1.0	+1.3	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Ukita Pacific Emer	145.68	-2.01	-120	+1.1	+1.1	Frontière Nord	14.98	-1.06	-1.0	+1.3	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Ukita Pacific Emer	152.60	-2.01	-120	+1.1	+1.1	Frontière Nord	14.98	-1.06	-1.0	+1.3	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Ukita Pacific Emer	159.52	-2.01	-120	+1.1	+1.1	Frontière Nord	14.98	-1.06	-1.0	+1.3	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Ukita Pacific Emer	166.44	-2.01	-120	+1.1	+1.1	Frontière Nord	14.98	-1.06	-1.0	+1.3	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Ukita Pacific Emer	173.36	-2.01	-120	+1.1	+1.1	Frontière Nord	14.98	-1.06	-1.0	+1.3	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Ukita Pacific Emer	180.28	-2.01	-120	+1.1	+1.1	Frontière Nord	14.98	-1.06	-1.0	+1.3	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Ukita Pacific Emer	187.20	-2.01	-120	+1.1	+1.1	Frontière Nord	14.98	-1.06	-1.0	+1.3	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Ukita Pacific Emer	194.12	-2.01	-120	+1.1	+1.1	Frontière Nord	14.98	-1.06	-1.0	+1.3	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Ukita Pacific Emer	201.04	-2.01	-120	+1.1	+1.1	Frontière Nord	14.98	-1.06	-1.0	+1.3	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Ukita Pacific Emer	207.96	-2.01	-120	+1.1	+1.1	Frontière Nord	14.98	-1.06	-1.0	+1.3	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Ukita Pacific Emer	214.88	-2.01	-120	+1.1	+1.1	Frontière Nord	14.98	-1.06	-1.0	+1.3	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Ukita Pacific Emer	221.80	-2.01	-120	+1.1	+1.1	Frontière Nord	14.98	-1.06	-1.0	+1.3	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Ukita Pacific Emer	228.72	-2.01	-120	+1.1	+1.1	Frontière Nord	14.98	-1.06	-1.0	+1.3	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Ukita Pacific Emer	235.64	-2.01	-120	+1.1	+1.1	Frontière Nord	14.98	-1.06	-1.0	+1.3	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Ukita Pacific Emer	242.56	-2.01	-120	+1.1	+1.1	Frontière Nord	14.98	-1.06	-1.0	+1.3	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Ukita Pacific Emer	249.48	-2.01	-120	+1.1	+1.1	Frontière Nord	14.98	-1.06	-1.0	+1.3	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Ukita Pacific Emer	256.40	-2.01	-120	+1.1	+1.1	Frontière Nord	14.98	-1.06	-1.0	+1.3	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Ukita Pacific Emer	263.32	-2.01	-120	+1.1	+1.1	Frontière Nord	14.98	-1.06	-1.0	+1.3	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Ukita Pacific Emer	270.24	-2.01	-120	+1.1	+1.1	Frontière Nord	14.98	-1.06	-1.0	+1.3	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Ukita Pacific Emer	277.16	-2.01	-120	+1.1	+1.1	Frontière Nord	14.98	-1.06	-1.0	+1.3	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Ukita Pacific Emer	284.08	-2.01	-120	+1.1	+1.1	Frontière Nord	14.98	-1.06	-1.0	+1.3	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Ukita Pacific Emer	291.00	-2.01	-120	+1.1	+1.1	Frontière Nord	14.98	-1.06	-1.0	+1.3	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Ukita Pacific Emer	297.92	-2.01	-120	+1.1	+1.1	Frontière Nord	14.98	-1.06	-1.0	+1.3	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Ukita Pacific Emer	304.84	-2.01	-120	+1.1	+1.1	Frontière Nord	14.98	-1.06	-1.0	+1.3	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Ukita Pacific Emer	311.76	-2.01	-120	+1.1	+1.1	Frontière Nord	14.98	-1.06	-1.0	+1.3	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Ukita Pacific Emer	318.68	-2.01	-120	+1.1	+1.1	Frontière Nord	14.98	-1.06	-1.0	+1.3	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Ukita Pacific Emer	325.60	-2.01	-120	+1.1	+1.1	Frontière Nord	14.98	-1.06	-1.0	+1.3	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Ukita Pacific Emer	332.52	-2.01	-120	+1.1	+1.1	Frontière Nord	14.98	-1.06	-1.0	+1.3	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Ukita Pacific Emer	339.44	-2.01	-120	+1.1	+1.1	Frontière Nord	14.98	-1.06	-1.0	+1.3	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Ukita Pacific Emer	346.36	-2.01	-120	+1.1	+1.1	Frontière Nord	14.98	-1.06	-1.0	+1.3	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Ukita Pacific Emer	353.28	-2.01	-120	+1.1	+1.1	Frontière Nord	14.98	-1.06	-1.0	+1.3	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Ukita Pacific Emer	360.20	-2.01	-120	+1.1	+1.1	Frontière Nord	14.98	-1.06	-1.0	+1.3	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Ukita Pacific Emer	367.12	-2.01	-120	+1.1	+1.1	Frontière Nord	1																		



Les prix des Compaq  
Deskpro commencent à

**1 189\$\***

Écran vendu séparément.

# Il n'est jamais trop tard pour une autre bonne idée. Que diriez-vous d'une réduction de prix?

Qui n'aime pas faire de petites économies? Nous savons, par contre, que l'argent à lui seul ne suffit pas à vous simplifier la vie. Voilà pourquoi nous vous offrons des ordinateurs extensibles, fiables et dotés de fonctions standard en industrie. Et s'il se trouve une idée emballante quelque part dans le monde de la technologie, nous allons vous la proposer. Y compris le concept inattendu illustré plus haut: un ordinateur commercial Compaq Deskpro offert à un prix qui vous laissera de petites économies en poche. Le Compaq Deskpro 2000 présente un équilibre parfait entre rendement et valeur, avec un traitement graphique évolué, une gamme complète de caractéristiques et des processeurs d'Intel. Ou encore, si vous êtes à la recherche d'une solution de réseautage puissante, vous trouverez dans le Deskpro 4000 une intégration transparente et des disques durs Ultra ATA assurant une performance maximale à un prix abordable.

**Pour un aperçu des ordinateurs les plus vendus dans le monde, visitez le site [www.compaq.ca](http://www.compaq.ca) ou appelez au 1 800 567-1616.**



©1998 Compaq Computer Corporation. Tous droits réservés. Compaq et Deskpro sont des marques de commerce de Compaq Computer Corporation. Le logo Intel Inside et Pentium sont des marques déposées de Intel Corporation. \*Prix courant suggéré. Écran en sus. Le détaillant peut vendre à un prix inférieur.

**COMPAQ**

# Les 5000 employés d'Abitibi menacent de faire la grève

Presse Canadienne

Abitibi Consolidated, la plus importante entreprise de pâtes et papier au pays, pourrait être touchée d'ici deux semaines par une grève de ses 5000 employés, ce qui interromprait une grande partie de la production de papier en Amérique du Nord.

Le Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier a fixé au 15 juin la

date d'une grève éventuelle dans les 11 usines appartenant à Abitibi Consolidated, qui contrôle à elle seule 16 % du marché nord-américain du papier journal.

Au moins deux analystes croient que non seulement Abitibi Consol pourrait soutenir une grève, mais qu'en plus elle serait profitable à l'industrie, qui se porte bien cette année mais doit composer avec des prix peu élevés.

Un porte-parole du syndicat précise qu'on est prêt à tenir bon sur la question des augmentations, et de maintenir sa tradition de négociation pour toutes les usines. Le contrat sert habituellement de modèle aux autres papeteries de l'Est du Canada et à leurs 25 000 employés.

Abitibi Consolidated tient pour sa part à rompre avec la tradition et à négocier avec chacune des papeteries.

Don Roberts, de CIBC Wood Gundy à Ot-

tawa, ne croit pas que les employés fassent la grève. Sans donner de précisions, il soutient que l'écart entre les deux parties n'est pas tellement important. Abitibi Consolidated, croit-il, pourrait soutenir une grève. Elle dispose dans trois de ses papeteries canadiennes d'une clause qui empêche ses employés de faire la grève, et les usines des États-Unis et du Royaume-Uni ne seraient pas affectées. « Une grève ne paralyserait pas l'entreprise », soutient-il.

## Fonds communs

Fonds	VANPA	Chg. %	Chg. \$	1 m.	% 1 an %
<b>Suite de la page B 5</b>					
Alpin Asia	10.93	-1.93	-215	ND	ND
Alpin Asia	10.41	-4.42	-481	ND	ND
Alpin Asia	9.87	-4.09	-430	ND	ND
Sommet Act Etr	11.12	-1.17	-131	ND	ND
Sommet Act Etr	11.32	-2.8	-308	ND	ND
Sommet Cr & Div	11.37	-1.21	-138	ND	ND
Sommet Cr & Div	10.93	-1.7	-178	ND	ND
Sup Américain	10.66	-1.29	-150	ND	ND
Sup Américain	10.44	-0.49	-51	ND	ND
Sup Diversifié	12.55	-0.2	-21	ND	ND
Sup Internati	10.26	-0.51	-58	ND	ND
Sup Mar Emerg	10.12	-0.57	-60	ND	ND
Sup Plac Hyp	10.13	-0.09	-10	ND	ND
Sup Sécurité	11.76	-1.10	-131	ND	ND
<b>LONDON LIFE (n)</b>					
y Bond	18.53	+2.8	+522	+2	+10.2
y Con Equity	345.48	-1.78	-627	+0	+3.2
y Diversifié	171.86	-0.75	-82	+4	+21.9
y Int Equity	12.11	-1.39	-170	+1	+13.7
y MMF	18.77	+0.012	+1	+3	+2.5
y Mortgage	135.65	-0.1	-10	+6	+7.5
y US Equity	35.53	-1.25	-151	+2	+46.8
<b>MANULIFE (n)</b>					
MU AGF Am Gif	15.17	-1.17	-180	+5	+47.1
MU AGF Cds Gif	11.20	+0.45	+50	+3	+10.6
MU AGF Cds Gif	10.45	-2.81	-280	+3	+18.9
MU AGF Div Gif	11.09	-1.51	-170	+3	+10
MU AGF Est Gif	10.55	-1.22	-150	+5	+11.6
MU AGF Gld Gif	11.04	+5.55	+580	+1.8	ND
MU AGF Hing Gif	10.38	+1.9	+200	+2	ND
MU Cdn Ind Gif	10.15	+0.3	+30	+1	ND
MU Dm Div Gif	10.27	-0.7	-90	+0	ND
MU Dm Div Gif	10.15	+1.39	+150	+1	ND
MU Dm Div Gif	10.69	-0.9	-100	+1	ND
MU EAP Am Gif	11.74	-0.68	-80	+2	ND
MU EAP Am Gif	10.15	-0.7	-80	+8	ND
MU EAP Am Gif	10.15	-1.93	-200	+1	ND
MU EAP MM Gif	10.31	+1.0	+100	+3	+2.2
MU EAP MM Gif	10.33	-	-	+2	+2.1
MU Exp Val Gif	10.93	-1.70	-190	+1.2	ND
MU Fd CAA Gif	10.21	-0.3	-30	+1	ND
MU Fd CAA Gif	11.14	+3.6	+400	+5	+9.8
MU Fd Cdu Gif	10.71	-1.29	-140	+3	+15.3
MU Fd GA Gif	14.47	-1.09	-150	+1	+42.3
MU Fd Int Gif	13.97	-1.41	-160	+2	+32.3
MU Fd Int Gif	11.71	-1.06	-140	+2	+30.1
MU GT AG Gif	11.71	-0.43	-50	+1	+9.2
MU GT CG Gif	12.66	-1.09	-140	+1	+37.7
MU Harcour Gif	10.91	-0.2	-20	+5	ND
MU Hrb Gif	10.97	-0.5	-60	+1	ND
MU Hrb US Gif	11.27	-1.14	-130	+2	ND
MU OD SAI Gif	11.97	-0.42	-50	+2	ND
MU OD SAI Gif	11.04	-0.45	-50	+2	ND
MU OD SAI Gif	11.24	-0.27	-30	+1	ND
MU Tal Ass Gif	10.12	+1.0	+100	+2	ND
MU Tr SB Gif	11.12	-0.45	-50	+2	+9.6
MU Tr SB Gif	10.71	-0.83	-90	+1	+7.4

## Quand l'assureur se porte-t-il à la défense du client ?

QUAND L'ASSUREUR / Suite de la page B 4

Dans d'autres cas, les assurés ont encore plus de droits que ce que les assurances responsabilité prévoient habituellement ; ainsi, dans Bionaire c. Calvert, on a jugé que l'assureur devait défendre ses assurés poursuivis même si la malhonnêteté était alléguée par la poursuite et qu'elle faisait l'objet d'une exclusion parce qu'à la différence de l'affaire Nichols, le contrat d'assurance en litige excluait les actes malhonnêtes à la condition qu'un jugement à cet effet soit rendu. Si le contrat d'assurance avait exclu la malhonnêteté tout court, sans qu'il soit nécessaire que la malhonnêteté soit établie par une

décision judiciaire, l'obligation de défendre n'aurait vraisemblablement pas existé. Il s'agit donc d'un cas assez rare où la police d'assurance va au-delà de l'obligation de défendre prévue au Code civil au plus grand bénéfice de l'assuré qui la souscrit.

Saviez-vous que...

On détermine si la garantie de défense d'une police d'assurance responsabilité s'applique à partir de la réclamation ?

Christian N. Dumais, avocat, est vice-président de Dale-Parizeau LM  
Boîte vocale : (514) 982-4754  
Adresse Internet : www.dplm.com

## Un virage prometteur

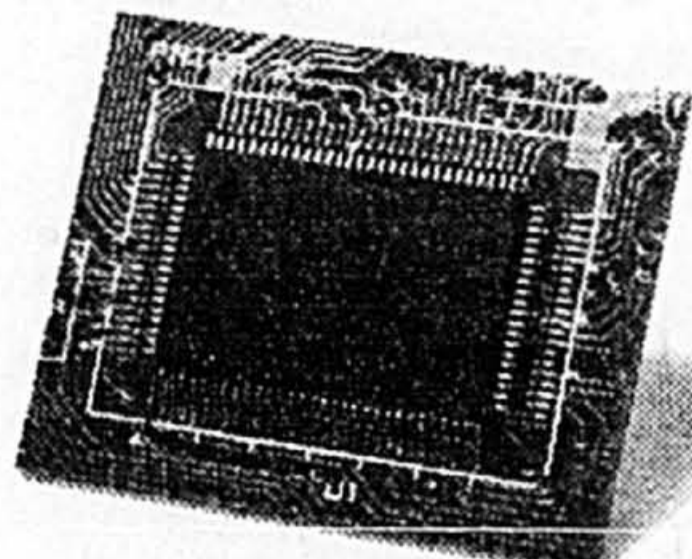
UN VIRAGE / Suite de B 1

Mais l'analyste mentionne également que la famille Préfontaine, qui détient environ 20 % de la compagnie, ne serait pas intéressée à vendre son bloc majoritaire.

Quoi qu'il en soit, M. Godin recommande aux actionnaires de conserver l'action compte tenu des perspectives favorables concernant la rentabilité de la compagnie. Il prévoit un bénéfice net de 1,45 \$ en 1998 et de 1,60 \$ en 1999.

Pour sa part, M. Berberyan s'attend à un bénéfice de 1,46 \$ en 1998 et de 1,66 \$ en 1999.

## Nos lecteurs ont des puces



## savantes.

La Presse rejoint **64%** des acheteurs de matériel informatique : ordinateur, modem, télécopieur et CD-ROM.

Alors, si vous cherchez des lecteurs qui ne sont pas gratteurs sur l'informatique, placez votre annonce dans La Presse.

**La Presse**

(514) 285-7306

Source: L'EQUIP PMB I, Montréal français, adultes de 18 ans et plus qui ont un revenu familial de 60 000 \$ et plus, deux parutions en semaine, une le samedi.

# Toronto

## DU LUNDI AU VENDREDI

### TOUS LES JOURS

Départs de Dorval      Retours de Toronto

7 h 00      6 h 55

18 h 30      18 h 00

ALLER SIMPLE **89\$** PLUS TAXES

ROYAL      Disponible chez votre agent de voyages      ROYAL

PERMIS DU QUÉBEC

## Votre concessionnaire Cadillac à Montréal.

**399\$** CATERA

transport **INCLUS** préparation

Le seul programme d'entretien de 4 ans ou 80 000 km, sans frais.

**795\$** Le nouveau STS

**279-6301**  
5363, rue Saint-Denis  
MONTRÉAL  
www.clermontauto.com

# Marcel ne clique pas.

Il ne pourra donc pas voir le **nouveau look dynamique** de l'outil indispensable des professionnelles et professionnels branchés : le site **Carrières professions de La Presse**

Concours : Courez la chance de gagner l'une des cinq montres La Presse en nous faisant part de vos commentaires sur le site.

www.lapresse.com/probec

Donnez du sang. Le plus beau des cadeaux.

**700** Affaires

**800** Avis

**710** OCCASIONS D'AFFAIRES

**850** AVIS DE DISSOLUTION, CHANGEMENTS DE NOM

COMMERCÉ DE coasserie à vendre (Rive-Sud). Très bonne clientèle. On demande Gilles au: 514-494-3086

**555 REV. SUPPLEMENTAIRE** à la maison. Québec inc. demande très payant. 741-4877

**718** ARGENT A PRÊTER OU DEMANDÉ

**JE PRÊTE à 6%** de 5000\$ à 250 000\$ sur 5 ans si REEL immobilier, fonds pension AVANCE DE SUITE 892-7984

**800** Avis

**850** AVIS DE DISSOLUTION, CHANGEMENTS DE NOM

PRENEZ AVIS que la compagnie RESTAURANT SUNBO INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Montréal, 28 mai 98 L'administrateur Jin Wei Li

PRENEZ AVIS que la compagnie BOIS NATIONAL INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Montréal, 28 mai 1998 Ottavio Pinna

# Quoi faire cette semaine

Adressez vos communiqués à:  
Rubrique Quoi faire  
La Presse  
7, rue St-Jacques  
Montréal H2Y 1K9

## CONFÉRENCES

■ Une retraite sur mesure, avec Marguerite Hogue-Charlebois, le mardi 2 juin à 19 h, au Centre Berthiaume-du-Tremblay, 1474, rue Fleury Est, Montréal; Organisée par l'Association québécoise de gérontologie de la région de Montréal, Montérégie, Laurentides et Lanaudière. Entrée: 8 \$, 6 \$. Rens.: 387-3612.

■ L'évolution de l'enseignement de l'histoire, avec Jean-François Cardin, ce lundi 1<sup>er</sup> juin à 18 h, à la Brasserie La Mère Clavet, 1130, rue de la Gauthière Est. Organisée par l'Association d'histoire politique du Québec. Suivi d'un débat. Entrée libre. Rens.: 525-9038.

■ De Montréal jusqu'à Gaspé: entre mers et montagne, avec Alain Beauvais, ce lundi 1<sup>er</sup> juin à 19 h, à la Maison des Cyclistes, 1251, rue Rachel Est. Organisée par Vélo Québec. Coût: 10 \$. Réservation nécessaire: 521-8356, poste 362.

■ Le Vietnam, avec Julien Paserini, le mercredi 3 juin à 20 h, au bistro Faucheux, 101, av. Fairmount Ouest. Diaporama commenté organisé par le 5 à 7-des Globe-Trotters. Coût: 8 \$, 5 \$. Rens.: 596-3848.

■ Les oeuvres de Rodin, avec Edwidge Asselin, le mercredi 3 juin à 20 h, à l'auditorium Saint-Albert-le-Grand, Les Dominicains, 2715, chemin de la Côte-Sainte-Catherine (métro Université-de-Montréal). Organisée par l'Association culturelle T.X. Renaud. Avec diapositives. Coût: 7 \$, 4 \$. Rens.: 332-4126.

■ Le mal de vivre au quotidien, avec Germain Beauchamp, le vendredi 5 juin à 19 h 30, au 1012, av. du Mont-Royal Est (métro Mont-Royal). Organisée par les Amis de C.G. Jung. Entrée: 10 \$, 8 \$. Rens.: 425-4725.

## COURS, ATELIERS

■ Paysages ruraux français. Le Café Le DéLire offre à l'atelier des voyageurs, la découverte des paysages ruraux français, animé par Martine Pineau, le mercredi 3 juin à 21 h, au 4350, rue De La Roche. Sous forme de rallye, exploration des paysages de France avec cartes topographiques. Entrée: contribution volontaire. Rens.: 528-9993.

■ Musées, écoles et Internet. L'Association des diplômés en sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Montréal offre l'atelier-conférence, Musées, écoles et Internet, animé par Maurice Landry, le jeudi 4 juin à 19 h, au Pavillon de l'éducation de l'UQAM, local N-2600, 1205, rue Saint-Denis (métro Berri-UQAM). Entrée: 5 \$. Rens.: 987-3000, poste 3144.

■ Domaine Deauville et Domaine Purvis. La Société d'histoire de Sainte-Marguerite du Lac-Masson et d'Estérel tient une rencontre d'information sur les Domaines Deauville et Purvis avec Blackie Purvis, Danny Sullivan, Régine Desloges-Ouimet et Monique Deslauriers, le samedi 6 juin à 10 h, au Bistrot à Champlain, 77, chemin Masson, à Sainte-Marguerite (au coin de l'église). Entrée libre. Rens.: (514) 228-2482.

■ Le passage des invertébrés aux vertébrés. La Société de paléontologie du Québec présente une causerie animée par Lucie Bouvier et intitulée *Passage des invertébrés aux vertébrés*, le mercredi 3 juin à 20 h, au Château de Ramezay, 280, rue Notre-Dame Est. Thèmes: notochordes, protochordes et poissons fossiles de Miguasha. Entrée libre. Rens.: 766-2261.

## BÉNÉVOLES DEMANDÉ(E)S

■ Auprès des personnes âgées. Le Projet Changement, service aux personnes âgées, recherche des bénévoles prêts à offrir 2 à 3 heures par semaine, pour son service de distribution de repas chauds à domicile ainsi que pour son service de cafétéria. L'organisme est situé au 4452, rue Saint-Hubert. Rens.: 521-5145.

■ Auprès des personnes non-voyantes. Un organisme communautaire du Plateau Mont-Royal recherche des bénévoles comme guide auprès de personnes non-voyantes, pour les aider lors de diverses sorties (épicurerie, banque) ou prendre part à certaines activités (concert, sport, etc.). BILLETS autobus/métro ou kilométrage (automobile) remboursés. Rens.: 523-6599. Service bénévole de l'Est de Montréal.

■ Auprès des jeunes. Diapason-Jeunesse, organisme qui aide les jeunes lavallois de 12 à 17 ans éprouvant des difficultés dans leurs études, recherche des bénévoles pour accompagner les jeunes, individuellement, par le biais d'activités académiques (français, anglais, mathématiques) ou manuelles (pyrogravure, verre teinté, modelage, etc.). Support et encadrement offerts aux bénévoles. Diapason-jeunesse est situé au 111, boul. des Laurentides, local 200, Laval. Rens.: 668-8839.

■ Auprès d'un enfant autiste. Le Centre de bénévolat de Laval recherche un bénévole pour venir en aide à des parents de Chomedey qui ont un petit garçon de 4 ans autiste léger. Disponibilité demandée: 3 heures par semaine durant 3 mois. Formation de 2 heures donnée au bénévole par un psychologue. Le Centre est situé au 1870, rue Michelin, Laval. Rens.: 681-6164.

■ Auprès de personnes en phase terminale de cancer. L'Association d'entraide Ville-Marie recherche des bénévoles pour aider les personnes vivant dans l'entourage de malades en

phase terminale de cancer et reçoivent des soins palliatifs à domicile. Disponibilité demandée: six heures par semaine. L'organisme est situé au 1110, rue Jean-Talon Est. Rens.: 272-7200.

■ Auprès des jeunes de la rue. Le ROC, service d'aide aux jeunes, recherche des bénévoles sensibilisés(e)s par la réalité des jeunes aux prises avec des problèmes de drogues, de violence, de prostitution et d'itinérance. Programme de formation offert aux bénévoles qui le désirent. L'organisme est situé au 1448, rue Beaudry. Rens.: 523-5288.

■ Auprès des personnes vivant avec le VIH/sida. La Maison Luc Larivée, du Centre de service sida secours du Québec, recherche des bénévoles pour accompagner des résidents, les aider aux tâches domestiques et préparer leurs repas. Disponibilité demandée: une journée par semaine entre 9 h et 15 h ou entre 16 h et 22 h. Rens.: 521-6217.

■ Pour un restaurant communautaire. Un organisme communautaire du Plateau Mont-Royal qui sert des repas à bas prix pour les personnes démunies recherche des bénévoles pour l'entretien de la salle à manger (tables, plancher, etc.), faire un peu de vaisselle ou servir le café. Disponibilité demandée: quelques heures par semaine entre 8 h et 14 h, du lundi au vendredi. Rens.: 523-6599. Service bénévole de l'Est de Montréal.

■ Pour une relation amicale. La Parrainage civique de l'Est de l'île de

est situé au 1200, rue Vincent Massey, Laval. Rens.: 686-6080.

■ La Société canadienne du cancer organise une réunion d'information pour les personnes intéressées à devenir bénévoles pour cet organisme, le mardi 2 juin à 19 h, au 5151 boul. de l'Assomption. Thèmes: la mission, les services offerts et le rôle des bénévoles au sein de la Société canadienne du cancer. Entrée libre. Réservation: 255-5151.

■ La Fondation des maladies du cœur recherche des bénévoles pour aider à l'accueil et à la sécurité durant une activité d'information sur le conditionnement physique (*Bouge avec ton cœur*), au Complexe Desjardins, les vendredi 12 et samedi 13 juin. Rens.: 842-3351, Centre d'action bénévole de Montréal.

■ La Croix Rouge canadienne recherche des bénévoles qui auront pour tâche de solliciter, par téléphone, la présence de donateurs à ses collectes de sang. Disponibilité demandée: quelques heures par semaine ou par mois. L'organisme est situé au 4045, boul. Côte-Vertu, à Saint-Laurent. Rens.: 832-0871.

■ La Société d'Arthrite recherche des bénévoles afin d'offrir le Programme d'initiative personnelle de l'arthrite (PIPA) dans la région de Montréal. Ce programme permet d'informer les gens sur l'arthrite (arthrose, arthrite rhumatoïde, etc.), l'exercice, la relaxation, les médicaments, etc. Pour devenir anima-

ment et d'information sur les démarches à entreprendre lors d'une séparation, d'un divorce ou en cas de violence. Rens.: 923-8274.

■ Apprivoiser le bégaiement. L'Association des bégues du Canada offre du soutien à toute personne bégue désireuse d'améliorer son élocution et organise des rencontres tous les mercredis soirs à 19 h 30, jusqu'au 17 juin, au pavillon Mailloux de l'hôpital Notre-Dame, 1560, rue Sherbrooke Est, salle de cours no. 1. Rens.: 353-1042 ou écrire au 7801, rue Sainte-Claire, Montréal, H1L 1V8.

■ Anxiété, phobie, agoraphobie. Le groupe d'entraide GEME organise des réunions d'information pour les gens anxieux, phobiques ou agoraphobiques (avec ou sans trouble panique), tous les mardis de 13 h 30 à 15 h 30, au CLSC La Petite Patrie, au 6520, rue Saint-Valier. L'organisme offre des outils simples afin de diminuer l'anxiété et maîtriser les crises. Coût: 3 \$. Rens.: 653-9535.

## FEMMES

■ Lire et partager. Le Centre Échange entre femmes tient un café-rencontre sur le thème *Lire et partager* avec Carmen Meilleur, le mardi 2 juin à 13 h, au 675, boul. Décarie, à Saint-Laurent. Entrée: 744-3513.

■ Pique-nique hot-dog. Le Carrefour des femmes de Rosemont organise un

Bach, Creston et compositions de jazz de J. Steprans. Entrée libre. Rens.: 398-4547.

■ Femmes d'écriture. Place aux poètes présente *Femmes d'écriture*, le mercredi 3 juin à 20 h 30, à l'Artothèque, 5720, rue Saint-André. Avec Louise Couture, Muriel Bédard, Aurélie Leblanc, France Bonneau, Nathalie Bélanger, Lucie Poirier et neuf autres femmes poètes. Animatrice: Janou Saint-Denis. Coût: 5 \$ (donnant droit à un recueil de poésie). Rens.: 278-8181.

■ Les bouquinistes du Saint-Laurent. À l'occasion du grand happening du Centre culturel Jacques-Ferron à Longueuil, les bouquinistes du Saint-Laurent ouvriront leurs 30 boîtes de livres à ciel ouvert, le mercredi 3 juin de 17 h à 21 h, les jeudi 4 et vendredi 5 juin de 12 h à 21 h et les samedi 6 et dimanche 7 juin de 12 h à 17 h, au 100, rue Saint-Laurent Ouest, Longueuil. Livres neufs ou anciens, gravures et estampes seront mis en vente. Rens.: 646-8610.

## HORTICULTURE

■ Mille et un trucs horticoles. La Société d'horticulture du Suroît présente une conférence donnée par Yves Marcoux, intitulée *Mille et un trucs horticoles*, le mardi 2 juin à 19 h 30, à l'Auditorium du Centre culturel Vanier, au 15, boul. Maple, à Châteauguay. Entrée: 5 \$. Rens.: 699-3036.

■ Le plaisir des bouquets. La Société d'horticulture et d'écologie du Nord de Montréal présente une conférence donnée par Jean-Claude Vigor, intitulée *Le plaisir des bouquets*, le mercredi 3 juin à 19 h 45, à l'école Saint-Benoît, 500, av. du Mont-Cassin Ouest, Montréal. Entrée: 2 \$. Rens.: 384-5681.

■ Fabrication d'une auge alpine. Le Jardin botanique de Montréal offre un atelier intitulé *Fabrication et aménagement d'une auge alpine*, avec Robert Mineau, le samedi 6 juin de 9 h à 12 h. Rendez-vous au complexe d'accueil du Jardin botanique, 4101, rue Sherbrooke Est (métro Pie IX). Coût: 15 \$. Inscription nécessaire: 872-1400.

■ Concours Fleurir Montréal 1998. Les Montréalais et Montréalaises sont invités à s'inscrire au *Concours Fleurir Montréal 1998* auprès de leur Éco-Quartier ou aux bureaux d'Accès-Montréal jusqu'au 26 juin. Catégories: individus (façade ou cour arrière, fenêtres et balcons); groupes et commerces (carrés d'arbre sur la rue, commerce le plus fleuri du quartier). Durée du concours: du 13 juillet au 3 août. Rens.: 872-2237.

## DIVERS

■ Les allergies. Les lundi-causeries de la Boulange du Commensal présente une conférence de Michel Levasseur, intitulée *Les allergies: nouvelles perspectives de prévention et de traitement homéopathiques*, ce lundi 1<sup>er</sup> juin à 19 h, au 5043, rue Saint-Denis (métro Laurier). Entrée libre. Rens.: 847-0598.

■ Forum sur les événements relatifs à la tempête de verglas. Les personnes qui ont des commentaires à soumettre sur les événements entourant la tempête de verglas survenue en janvier dernier sont invitées à participer aux forums organisés par la Commission chargée d'analyser ces événements: le mardi 2 juin à 19 h, à l'Hôtel de Ville de Longueuil, 300, rue Saint-Charles; le mercredi 3 juin à 19 h, au Centre Sarto Desnoyers, 1335, Chemin du bord du Lac, à Dorval; et le jeudi 4 juin à 19 h, au 9, rue de l'École, à Saint-Urbain-Premier. Rens.: 864-2735.

■ Brunch bénéfique. L'Association des bénévoles de la résidence Sainte-Dorothée organise un brunch bénéfique, le dimanche 7 juin de 11 h à 14 h, à la résidence même, au 350, boul. Samson, à Laval. Repas, musique, etc. Coût: 15 \$. Réservation: 689-0933 poste 233.

■ Le service MedicAlert. La Fondation canadienne MedicAlert offre un service à toute personne ayant besoin d'une attention médicale particulière en cas d'urgence: allergies, diabète, épilepsie, troubles cardiaques, pertes de mémoires, etc. Les services d'urgence et de santé sont rapidement informés par MedicAlert grâce au bracelet d'identité médicale, une ligne téléphonique d'urgence de 24 heures (accessible à partir de 46 pays) et une carte d'identification personnelle. Rens.: 1-800-668-6381.

## RETROUVAILLES

■ Morin. L'Association des Morin d'Amérique organise pour toutes les personnes portant le patronyme Morin, Chênevert ou Valcourt, une rencontre de retrouvailles, le samedi 13 juin à 10 h 30, à la salle du club de golf de Valcourt, 100, rue Champêtre, à Valcourt. Au programme: repas, conférence de Pierre Valcourt, visite du Musée Bombardier, etc. Coût: 16 \$. Réservation nécessaire: (819) 346-9827.

■ Garderie du Mouilleped. À l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de la Garderie du Mouilleped, parents et enfants (anciens et nouveaux) sont conviés à une fête en plein air, le samedi 6 juin de 8 h 30 à 16 h 30, sur la rue Mercille, à Saint-Lambert (entre les rues Green et de l'Espérance). Au programme: bazar, amusement public, contes, rallye, tournoi de volley-ball, etc. (entrée libre). En soirée au Cégep Champlain, spectacle des *talents du Mouilleped*, de 19 h 30 à 01 h 30 du matin, au 900, rue Riverside, Saint-Lambert. Coût: 10 \$. Réservation nécessaire: 671-3432.

Recherche et textes:  
André Cloutier



PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

## Une retraite sur mesure

**Découvrir de nouvelles façons qu'ont les aînés de mettre à profit leurs connaissances, leur créativité et leur sagesse dans la recherche d'un nouveau rôle social en adoptant une attitude d'ouverture aux autres, voilà l'essentiel au propos de Mme Marguerite Charlebois lors d'une conférence sur la retraite cette semaine au Centre Berthiaume-du-Tremblay. Voir sous la section Conférences.**

Montréal recherche des bénévoles pour tisser une relation amicale avec des adultes qui ont un problème de santé mentale ou une déficience intellectuelle. Disponibilité de quelques heures par semaine demandée. Suivi et formation offerts par l'organisme aux bénévoles. Le Parrainage civique est situé au 5797, rue Hochelaga. Rens.: 255-1054.

■ Accompagnateurs. Le Service bénévole de Châteauguay recherche des accompagnateurs-transporteurs pour les rendez-vous médicaux des bénéficiaires. Les frais d'essence sont remboursés. L'organisme recherche également des bénévoles pour des visites à domicile et des compagnons de sortie. Le Service est situé au 45, boul. d'Anjou, à Châteauguay. Rens.: 691-6003.

■ Spectacle de la Fête nationale. Le Comité de la Fête de la Saint-Jean recherche des bénévoles pour l'accueil et l'encadrement du public lors du spectacle de la Fête nationale, présenté le 24 juin au parc Maisonneuve. Il faut être âgé de 16 ans et plus, en bonne forme physique, mûr et responsable. Rens.: 849-2560.

■ La ligne Info-Abus aux Aînés(e)s, parrainée par le CLSC René-Cassin, recherche des bénévoles responsables d'une ligne téléphonique d'écoute, d'informations et de références offertes aux personnes âgées victimes d'abus. Parler anglais est un atout. Une formation est offerte gratuitement. Rens.: 488-9163, poste 360.

■ Le Centre Tel-Écoute et Tel-Aînés est à la recherche de bénévoles disposés à offrir quatre heures par semaine pour faire de l'écoute téléphonique afin d'offrir réconfort et soutien moral à toute personne dans le besoin. Ce service gratuit et confidentiel est disponible sept jours par semaine de 10 h à 22 h. Une soirée d'information se tiendra le mardi 9 juin à 19 h et une fin de semaine gratuite de formation aura lieu les samedi 13 et dimanche 14 juin prochain. Rens.: 493-4512.

■ Résolidaire, un organisme qui offre aide et assistance aux aînés(e)s du quartier Hochelaga-Maisonneuve, recherche des bénévoles pour effectuer des visites à domicile, faire des appels téléphoniques d'amitié, prendre en charge certaines activités, etc. L'organisme est situé au 3760, rue Sainte-Catherine Est. Rens.: 598-9670.

■ Le Parrainage civique de Chomedey, Laval, recherche une bénévole pour aider une femme haïtienne âgée de 79 ans. La bénévole doit parler créole. Le Parrainage civique de Chomedey

teur-bénévole, une formation aura lieu le mercredi 10 et jeudi 11 juin de 9 h 30 à 16 h 30 et le vendredi 12 juin de 9 h 30 à 12 h. L'organisme est situé au 2155, rue Guy, à Montréal. Rens.: 846-8840 ou 1-800-321-1433.

## GROUPES D'ENTRAIDE

■ Dépression et manico-dépression. L'Association des dépressifs et des manico-dépressifs présente une conférence sur la dépression et la manico-dépression, par le Dr Jean Leblanc, psychiatre, le mardi 2 juin à 19 h. Coût: 5 \$. Réservation nécessaire: 529-3081.

■ Relations père et enfants. RePère, un organisme s'adressant aux pères désireux d'améliorer leur façon d'être avec leurs enfants et partager, avec d'autres pères, leurs expériences lors d'étapes difficiles, organise une rencontre le mercredi 3 juin à 18 h 30, au CLSC Ahuntsic (1165, boul. Henri-Bourassa Est, local S-49). Un avocat répondra aux questions des participants; suivi d'un échange entre les pères sur leur vécu. Entrée libre. Rens.: 384-0089.

■ Stomisés. L'Association des stomisés des Basses-Laurentides, Lanaudière et de Laval présente une conférence de Luce Bertrand intitulée *Est-ce que je veux avoir raison ou avoir la paix?*, le samedi 6 juin à 9 h, à la Cité de la Santé, 1755, boul. René-Laennec, Vimont, Laval. Entrée libre. Rens.: 625-0266.

■ L'aphasie. L'Association québécoise des personnes aphasiques présente une conférence animée par Lise Talbot, intitulée *Les conséquences de l'aphasie sur la vie des proches: éléments de solution*, le dimanche 7 juin à 10 h, au 4565, chemin de la Reine-Marie, Montréal. Entrée libre. Rens.: 340-1424, poste 3724.

■ Jumelage entre citoyens et immigrants. Le Centre d'appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville offre le projet *Jumelage* qui vise, par des rencontres et sorties culturelles les fins de semaine, à rapprocher les nouveaux arrivants et les citoyens québécois pour soutenir l'intégration linguistique et sociale des immigrants, et sensibiliser les Québécois(ses) aux autres cultures. Le CACI est situé au 4915, rue de Salabery, Montréal. Rens.: 856-3511.

■ Séparation, divorce, violence. RePartir, centre d'écoute et d'accompagnement en droit matrimonial qui dessert la Rive-Sud de Montréal, offre des services de rencontres, d'accompagne-

ment et d'information sur les démarches à entreprendre lors d'une séparation, d'un divorce ou en cas de violence. Rens.: 923-8274.

■ La maternité à travers différentes cultures. Le Service aux femmes immigrantes du Centre des femmes de Montréal tient un café-rencontre interculturel portant sur la *maternité à travers différentes cultures*, le mercredi 3 juin à 13 h 30, au 3585, rue Saint-Urbain. Entrée libre. Rens.: 842-0814.

■ Aborder la vie en gagnante. Le Centre des femmes de Montréal présente une conférence de Nicole Richard, psychothérapeute, intitulée *Aborder sa vie en gagnante*, le mercredi 3 juin à 18 h 30, au 3585, rue Saint-Urbain. Entrée: 5 \$. Réservation obligatoire: 842-4780.

■ Littérature. Le Centre Info-femmes offre un atelier intitulé *Et si on parlait de nos livres préférés*, le jeudi 4 juin de 14 h à 16 h, au 2185, rue Des Ormeaux. Entrée libre. Rens.: 355-4529.

## CULTUREL

■ La vidéo suisse. La Galerie Clark présente *Coup d'œil sur la vidéo suisse*, le mardi 2 juin à 20 h, au 1591, rue Clark, 2<sup>e</sup> étage (métro Saint-Laurent). Treize oeuvres composent cette rétrospective des divers styles de production vidéo de l'école Schule fur Gestaltung de Bâle. Thèmes: structure et perception, liaisons sensorielles et vidéo/musique. Entrée libre. Rens.: 288-4972.

■ Récital de piano. La Faculté de musique de l'Université de Montréal présente un récital de Jean-François Latour, piano, le mardi 2 juin à 20 h, à la salle Claude Champagne, 220, av. Vincent-d'Indy (métro Édouard-Montpetit). Au programme: Bach, Franck, Liszt et Ravel. Entrée libre. Rens.: 343-6427.

■ Richter, l'insoumis. La Cinémathèque québécoise présente *Richter, l'insoumis* de Bruno Monsiegeon, le mardi 2 juin à 20 h, au 335, boul. de Maisonneuve Est. Première partie d'un documentaire sur le grand pianiste russe, Sviatoslav Richter. Deuxième partie le 3 juin à 20 h. Production ARTE. Entrée: 4 \$. Rens.: 842-9763.

■ Récital de saxophone. La Faculté de musique de l'Université McGill présente le récital de Janis Steprans, saxophone, accompagné par Yoko Hirota et André White, piano, Dave Laing, batterie et Alec Walkington, basse, le mercredi 3 juin à 20 h, à la salle Pollack, 555, rue Sherbrooke Ouest (métro McGill). Au programme: Denissov,

# Les petites annonces

**TRÈS TÔT**  
12 11 10 9 8 7 6 5 4 3 2 1  
**PRENEZ LE BON**

**100**  
Immobilier  
RÉSIDENTIEL  
Achat - Vente - Échange

**200**  
Marchandises et services  
Marchandises

**300**  
Emploi  
Offres d'emploi (encadrés seulement)

**500**  
Transport et véhicules automobiles  
Machinerie diverse

**600**  
Loisirs et véhicules récréatifs  
Loisirs

**800** **900**  
Avis\*  
Décès, prières, remerciements

**Numéro 285-7111**

**100**  
Immobilier  
RÉSIDENTIEL  
Achat - Vente - Échange

**200**  
Marchandises et services  
Marchandises

**300**  
Emploi  
Offres d'emploi (encadrés seulement)

**500**  
Transport et véhicules automobiles  
Machinerie diverse

**600**  
Loisirs et véhicules récréatifs  
Loisirs

**800** **900**  
Avis\*  
Décès, prières, remerciements

**La Presse**  
DÈS 8 HEURES

**100**  
Immobilier  
RÉSIDENTIEL  
Achat - Vente - Échange

**200**  
Marchandises et services  
Marchandises

**300**  
Emploi  
Offres d'emploi (encadrés seulement)

**500**  
Transport et véhicules automobiles  
Machinerie diverse

**600**  
Loisirs et véhicules récréatifs  
Loisirs

**800** **900**  
Avis\*  
Décès, prières, remerciements

**HEURES DE TOMBÉE**  
Les petites annonces régulières  
Mardi au samedi : 17 h la veille de la parution  
Dimanche et lundi : 17 h le vendredi précédent  
Annonces encadrées 48 h avant la parution

**100**  
Immobilier  
RÉSIDENTIEL  
Achat - Vente - Échange

**200**  
Marchandises et services  
Marchandises

**300**  
Emploi  
Offres d'emploi (encadrés seulement)

**500**  
Transport et véhicules automobiles  
Machinerie diverse

**600**  
Loisirs et véhicules récréatifs  
Loisirs

**800** **900**  
Avis\*  
Décès, prières, remerciements

**HEURES D'OUVERTURE**  
Lundi au vendredi : 8 h à 17 h 30  
INTERURBAIN SANS FRAIS  
1 800 361-5013  
TÉLÉCOPIE : 848-6287

**100**  
Immobilier  
RÉSIDENTIEL  
Achat - Vente - Échange

**200**  
Marchandises et services  
Marchandises

**300**  
Emploi  
Offres d'emploi (encadrés seulement)

**500**  
Transport et véhicules automobiles  
Machinerie diverse

**600**  
Loisirs et véhicules récréatifs  
Loisirs

**800** **900**  
Avis\*  
Décès, prières, remerciements

**100**  
Immobilier  
RÉSIDENTIEL  
Achat - Vente - Échange

**100**  
Immobilier  
RÉSIDENTIEL  
Achat - Vente - Échange

**200**  
Marchandises et services  
Marchandises

**300**  
Emploi  
Offres d'emploi (encadrés seulement)

**500**  
Transport et véhicules automobiles  
Machinerie diverse

**600**  
Loisirs et véhicules récréatifs  
Loisirs

**800** **900**  
Avis\*  
Décès, prières, remerciements

**101 ILE DE MONTRÉAL**  
**télécopieur**  
réservez votre petite annonce par télécopieur  
**(514) 848-6287**  
**24 heures sur 24**  
DONNEZ LES RENSEIGNEMENTS SUIVANTS :  
• nom complet pour facturation;  
• adresse et no de téléphone correspondant pour facturation;  
• rubrique et dates de parution;  
• personne à contacter pour vérification;  
• no de téléphone où l'on peut vous joindre en semaine, de 8 h à 17h30 h, si différent de celui de la facturation.  
TOUTES LES ANNONCES TRANSMISES PAR FAX seront vérifiées auprès de l'expéditeur. Elles seront également sujettes à l'approbation de leur contenu de même qu'à l'approbation du crédit de l'expéditeur. LA PRESSE se réserve le droit de publier, d'annuler ou de classer correctement toute annonce sous la rubrique appropriée.

**110 CANTONS DE L'EST**  
BORD DE L'EAU, chalet avec grand terrain 20 000 pi. carrés, 450 pi. d'accès sur plage, site Lac Bowker, sur chemin privé, site enchanteré, vue panoramique, près centres de ski Bromont et de Cliford, pas d'agent, 135 000\$, inf. 514-532-5454

**117 CHALETS TERRAINS**  
A COTE metro Jean-Talon, 1 1/2 s/bains, 226-5527  
A COTE metro Plamondon, beau 3/4 no, vue panoramique, accès lac, vue sur parc, 95 500\$, 514-229-3762

**131 ILE DE MONTRÉAL**  
A LOUER  
A COTE metro Jean-Talon, 1 1/2 s/bains, 226-5527  
A COTE metro Plamondon, beau 3/4 no, vue panoramique, accès lac, vue sur parc, 95 500\$, 514-229-3762

**131 ILE DE MONTRÉAL**  
A LOUER  
A COTE metro Jean-Talon, 1 1/2 s/bains, 226-5527  
A COTE metro Plamondon, beau 3/4 no, vue panoramique, accès lac, vue sur parc, 95 500\$, 514-229-3762

**131 ILE DE MONTRÉAL**  
A LOUER  
A COTE metro Jean-Talon, 1 1/2 s/bains, 226-5527  
A COTE metro Plamondon, beau 3/4 no, vue panoramique, accès lac, vue sur parc, 95 500\$, 514-229-3762

**131 ILE DE MONTRÉAL**  
A LOUER  
A COTE metro Jean-Talon, 1 1/2 s/bains, 226-5527  
A COTE metro Plamondon, beau 3/4 no, vue panoramique, accès lac, vue sur parc, 95 500\$, 514-229-3762

**105 LAVAL RIVE-NORD**  
ROSEMERE Urgent divorce, Luxueux cott. piscine creusée, 120 000 \$ ou meilleur offre. Visite libre, 14-16 h, 5670 Bretagne, 993-8838

**112 BORD DE L'EAU**  
BORD du lac Barnard, près Shawingin, site de rêve, chalet meublé et équipé, terrain 1 acre, couche sèche, eau chaude, eau du lac potable, Chaloupe, motor 9.9, volier, génératrice Honda, Américain réservé, gardien, 49 500\$, 514-534-1411

**119 PROPRIÉTÉS À ÉCHANGER**  
MANSHIP 89, Cruiser 39 pi, 150 000 \$, contre terrains résidentiels, Adam & Ass. Ctr. Lac Vaillancourt, 947-4247

**131 ILE DE MONTRÉAL**  
A LOUER  
A COTE metro Jean-Talon, 1 1/2 s/bains, 226-5527  
A COTE metro Plamondon, beau 3/4 no, vue panoramique, accès lac, vue sur parc, 95 500\$, 514-229-3762

**131 ILE DE MONTRÉAL**  
A LOUER  
A COTE metro Jean-Talon, 1 1/2 s/bains, 226-5527  
A COTE metro Plamondon, beau 3/4 no, vue panoramique, accès lac, vue sur parc, 95 500\$, 514-229-3762

**131 ILE DE MONTRÉAL**  
A LOUER  
A COTE metro Jean-Talon, 1 1/2 s/bains, 226-5527  
A COTE metro Plamondon, beau 3/4 no, vue panoramique, accès lac, vue sur parc, 95 500\$, 514-229-3762

**131 ILE DE MONTRÉAL**  
A LOUER  
A COTE metro Jean-Talon, 1 1/2 s/bains, 226-5527  
A COTE metro Plamondon, beau 3/4 no, vue panoramique, accès lac, vue sur parc, 95 500\$, 514-229-3762

**106 RIVE-SUD**  
BOUCHERVILLE, domaine privé, ou à louer, maison de ville, 149 500 \$, 386-1233

**113 HORS FRONTIÈRES**  
FORT LAUDERDALE, condo 2 ch, tout équipé, très propre, 29 500 \$, voir 747-4266

**122 TERRAINS RESIDENTIELS**  
AU BORD DE L'EAU, à liquider, Rawdon, Chertsey, financement disponible, prêt à construire, 151 682-3281

**131 ILE DE MONTRÉAL**  
A LOUER  
A COTE metro Jean-Talon, 1 1/2 s/bains, 226-5527  
A COTE metro Plamondon, beau 3/4 no, vue panoramique, accès lac, vue sur parc, 95 500\$, 514-229-3762

**131 ILE DE MONTRÉAL**  
A LOUER  
A COTE metro Jean-Talon, 1 1/2 s/bains, 226-5527  
A COTE metro Plamondon, beau 3/4 no, vue panoramique, accès lac, vue sur parc, 95 500\$, 514-229-3762

**131 ILE DE MONTRÉAL**  
A LOUER  
A COTE metro Jean-Talon, 1 1/2 s/bains, 226-5527  
A COTE metro Plamondon, beau 3/4 no, vue panoramique, accès lac, vue sur parc, 95 500\$, 514-229-3762

**131 ILE DE MONTRÉAL**  
A LOUER  
A COTE metro Jean-Talon, 1 1/2 s/bains, 226-5527  
A COTE metro Plamondon, beau 3/4 no, vue panoramique, accès lac, vue sur parc, 95 500\$, 514-229-3762

**105 LAVAL RIVE-NORD**  
BLAINVILLE, bung, neuf, 2 ch, coin de rue, 109 900\$, 514-226-0991, 580-3232

**115 CONDOMINIUMS COPROPRIÉTÉS**  
A AHUNTSIC superbe condo ensolleilé, mezz, plafond cathédrale, 2 ch, spacieux, tout terr, très intime, garage privé, Carole Gilbert, Romax Métro Ctr 255-5202

**123 HYPOTHÉCAIRES / RESIDENTIEL**  
Al 1ère, 2e bal, vente, notaire Labeuge jur, voir 729-4332

**131 ILE DE MONTRÉAL**  
A LOUER  
A COTE metro Jean-Talon, 1 1/2 s/bains, 226-5527  
A COTE metro Plamondon, beau 3/4 no, vue panoramique, accès lac, vue sur parc, 95 500\$, 514-229-3762

**131 ILE DE MONTRÉAL**  
A LOUER  
A COTE metro Jean-Talon, 1 1/2 s/bains, 226-5527  
A COTE metro Plamondon, beau 3/4 no, vue panoramique, accès lac, vue sur parc, 95 500\$, 514-229-3762

**131 ILE DE MONTRÉAL**  
A LOUER  
A COTE metro Jean-Talon, 1 1/2 s/bains, 226-5527  
A COTE metro Plamondon, beau 3/4 no, vue panoramique, accès lac, vue sur parc, 95 500\$, 514-229-3762

**131 ILE DE MONTRÉAL**  
A LOUER  
A COTE metro Jean-Talon, 1 1/2 s/bains, 226-5527  
A COTE metro Plamondon, beau 3/4 no, vue panoramique, accès lac, vue sur parc, 95 500\$, 514-229-3762

**AVIS**  
Nos annonces sont priées de noter que toutes leurs annonces doivent être publiées en conformité avec la Loi sur la protection du consommateur, article 242, qui stipule :  
- Aucun commerçant ne peut, dans un message publicitaire, omettre son identité et sa qualité de commerçant.

**116 MAISONS DE CAMPAGNE, DOMAINES**  
CANTONS DE L'EST, 50x100 pi, 5 chalets, piscine, 60 000 \$, 819-826-3320

**123 HYPOTHÉCAIRES / RESIDENTIEL**  
Al 1ère, 2e bal, vente, notaire Labeuge jur, voir 729-4332

**131 ILE DE MONTRÉAL**  
A LOUER  
A COTE metro Jean-Talon, 1 1/2 s/bains, 226-5527  
A COTE metro Plamondon, beau 3/4 no, vue panoramique, accès lac, vue sur parc, 95 500\$, 514-229-3762

**131 ILE DE MONTRÉAL**  
A LOUER  
A COTE metro Jean-Talon, 1 1/2 s/bains, 226-5527  
A COTE metro Plamondon, beau 3/4 no, vue panoramique, accès lac, vue sur parc, 95 500\$, 514-229-3762

**131 ILE DE MONTRÉAL**  
A LOUER  
A COTE metro Jean-Talon, 1 1/2 s/bains, 226-5527  
A COTE metro Plamondon, beau 3/4 no, vue panoramique, accès lac, vue sur parc, 95 500\$, 514-229-3762

**131 ILE DE MONTRÉAL**  
A LOUER  
A COTE metro Jean-Talon, 1 1/2 s/bains, 226-5527  
A COTE metro Plamondon, beau 3/4 no, vue panoramique, accès lac, vue sur parc, 95 500\$, 514-229-3762

**MARCHÉ AUX PUCES**  
3 LIGNES 7 JOURS 24,99\$ + taxes  
AVIS : Nos annonceurs sont priés de vérifier la teneur de leurs annonces lors de leur première parution. Advenant qu'une annonce soit reproduite incorrectement, l'annonceur doit en aviser aussitôt La Presse qui convient de publier dans la prochaine édition du journal une version corrigée de celle-ci. Toute erreur ou plainte visant la teneur d'une annonce doit être signalée le jour de sa parution avant 17 h, pour fins de correction lors de la prochaine édition du journal. De même, en cas d'annulation d'une annonce, l'avis à cette fin doit être donné avant 17 h, le jour qui précède sa parution.

**La Presse**  
Les petites annonces  
**285-7111**  
Appels interurbains sans frais :  
**1 800 361-5013**

**ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?**  
Ces deux dessins ont une apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.

VOIR SOLUTION À LA FIN DES PETITES ANNONCES



# Les syndiqués CSN ont un plan pour sauver les emplois menacés par la fusion des cuisines du CHUM

ÉRIC TROTTIER

Forts d'une étude réalisée par une « firme indépendante », les syndicats du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) affiliés à la CSN ont demandé hier à la direction de l'établissement d'abandonner son idée de centraliser la production alimentaire en un seul campus.

Le CHUM, qui regroupe trois campus (Notre-Dame, Saint-Luc et Hôtel-Dieu), dispose de trois cuisines, une par établissement. Mais la direction du super-hôpital veut regrouper toutes les activités alimentaires à Saint-Luc, pour ne conserver que des cuisines-satellites aux deux autres, lesquelles serviraient essentiellement à réchauffer les repas transportés par camions.

Ce réaménagement vise à économiser 1 496 000 dollars et entraînera la perte de 40 emplois.

Une étude commandée à la firme conseil GES par la CSN démontre toutefois qu'un autre projet conservant les trois cuisines ferait économiser un peu plus d'argent à l'hôpital, soit 1 513 000 dollars, tout en garantissant les emplois.

Comment? En modernisant les trois cuisines et par différentes mesures, dont celle-ci: la CSN se dit disposée à ce que la direction du CHUM abolisse les postes des employés mis à la retraite dans les trois cuisines: il y en a une dizaine à l'Hôtel-Dieu et autant à Notre-Dame. Le hic, c'est qu'il n'y a que deux départs à la retraite prévus à Saint-Luc,

ce qui fait que certains employés de cet hôpital, affiliés à la... CEQ, pourraient perdre leur poste avec le projet de la CSN. Ils sont évidemment contre.

« Mais nous pensons qu'il n'y aura pas d'abolition de postes, puisque nous mettrions sur pied une équipe volante qui se promènerait entre les trois hôpitaux pour faire du remplacement », a indiqué Jocelyne Fortier, présidente du Syndicat des employés généraux de Notre-Dame (CSN).

Mme Fortier fait de plus valoir qu'une cuisine centralisée pour les trois hôpitaux courrait plusieurs risques: en période de tempête de verglas, ou de neige, le transport de la nourriture d'un établissement à l'autre deviendrait improbable; en outre, si jamais une intoxication alimentaire frappait la cuisine, ce sont les patients des trois hôpitaux du centre-ville qui en seraient affectés; etc.

D'autre part, le syndicat CSN propose au CHUM de « rentabiliser » ses trois cuisines en offrant des mets à emporter, que les patients, leurs familles ou les employés du centre hospitalier pourraient acheter. « Je vois difficilement comment la direction (du CHUM) pourrait refuser ce plan-là, a conclu Mme Fortier. Ça ne serait pas justifiable, puisque nous réalisons tous les objectifs; ça voudrait peut-être dire que le CHUM veut se débarrasser de nos syndicats... »

Le conseil d'administration du CHUM étudiera le rapport de GES, demain, avant de prendre une décision finale.

# Hydro-Québec accusée d'avoir gonflé ses revenus à l'exportation

DENIS ARCAD

La guerre des chiffres s'est poursuivie hier entre Hydro-Québec et les organismes de citoyens qui s'opposent à la politique d'exportation de la société d'État.

Le mouvement Au Courant a publié un communiqué accusant Hydro d'avoir gonflé d'un cent le kW/h, en avril dernier, ses revenus anticipés sur ses ventes d'électricité aux États-Unis en 1997.

John Burcombe, de Au Courant, a rappelé que le vice-président Planification stratégique et développement Thierry Vandal avait prévu des recettes de 4,9 cents le kW/h pour l'exercice financier 1997 lors d'une déclaration aux médias le 10 avril dernier. Or, note M. Burcombe, le rapport annuel d'Hydro-Québec publié le 28 mai dernier signale des revenus de seulement 3,9 cents le kW/h.

« À ce prix, aucun des projets de détournements (de rivières) proposés par Hydro-Québec, ni les travaux sur la rivière Churchill ne serait rentable », affirme M. Burcombe.

« Pis encore, dans le marché ouvert, qui représentera la grande majorité des transactions futures, le prix obtenu par kW/h fut de seulement 3,3 cents en 1997, une amélioration par rapport aux 2,7 cents de 1996, mais

loin en deça des 4,9 cents visés par Hydro-Québec pour rentabiliser ses projets de production. »

Une demande d'entrevue faite à M. Vandal n'a pas été accordée, mais ce dernier a fait dire par la porte-parole Renée Arseneault, que la différence d'un sou par kW/h notée par Au Courant correspond tout simplement aux frais de transport. « Quand le rapport annuel parle de 3,9 cents le kW/h, il s'agit du prix à la frontière. Mais les frais de transport varient entre 0,8 et 1,2 cent le kW/h, donc un sou le kW/h en moyenne. Additionne les deux et ça donne 4,9 cents le kW/h. »

Au Courant estime au contraire que ces informations accentuent la nécessité d'obliger Hydro-Québec à fournir une analyse détaillée de sa stratégie de croissance basée sur les exportations vers le marché américain.



## OFFRE DE NETTOYAGE DE MEUBLES ET DE MOQUETTES!

UNE SEMAINE SEULEMENT!

L'avantage des services à domicile à la Baie

JUSQU'À  
**40 %**  
DE RABAIS  
SUR NETTOYAGE DE MOQUETTE

Notre service 4 étoiles : une garantie de satisfaction à coup sûr!

- Nos puissants appareils à la vapeur nettoient vos moquettes à fond et leur rendent toute leur fraîcheur.
- Nos spécialistes apportent un soin particulier au nettoyage des taches rebelles et des endroits plus passants.
- Nous déplaçons et remettons en place la plupart des meubles pour pouvoir nettoyer dans tous les coins.
- Nous vous fixerons un rendez-vous qui vous convient.
- Nous travaillons même le samedi et le dimanche.

Nous vous recommandons la MÉTHODE DE NETTOYAGE DE LUXE EN 2 ÉTAPES pour les moquettes qui n'ont pas été nettoyées professionnellement depuis au moins 12 mois. Seulement 10 \$ de plus par pièce.



**29 \$**  
2 PIÈCES ET UN VESTIBULE  
nettoyés à la vapeur  
Notre prix ord. : 51 \$

**49 \$**  
4 PIÈCES ET UN VESTIBULE  
nettoyés à la vapeur  
Notre prix ord. : 67 \$

**59 \$**  
5 PIÈCES ET UN VESTIBULE  
nettoyés à la vapeur  
Notre prix ord. : 80 \$

**20 %**  
DE RABAIS  
SUR NETTOYAGE DE MEUBLES

Nos méthodes de nettoyage sont adaptées à chaque tissu, pour de meilleurs résultats. Frais supplémentaires pour le nettoyage à sec, les coussins non attenants, le coton haïtien et les meubles modulaires.

APPELEZ DU LUNDI AU SAMEDI ENTRE 8 H ET 18 H

Montréal ..... (514) 339-5420  
Sherbrooke ..... (819) 820-1417  
Trois-Rivières ..... (819) 378-8480  
Drummondville/  
Victoriaville ..... (819) 474-8007



Traitement de protection des fibres offert moyennant des frais additionnels. Renseignez-vous sur notre trousse de détachage Stainshield™. Le vestibule est limité à 10 pieds linéaires et doit être attaché. Service de camion-usine moyennant 9 \$ additionnels par pièce. Les pièces de plus de 200 pieds carrés comptent pour 2 pièces ou plus. Les offres expirent le 6 juin 1998.

Copyright 1998 Compagnie de la Baie d'Hudson

## Programme d'aide pour les entreprises victimes du verglas

Faites vite avant qu'il ne soit trop tard

Plus de 4500 entreprises ont déjà présenté une demande en vertu du Programme d'aide pour les entreprises victimes du verglas. Vous avez subi des dommages lors de cette tempête, le ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie (MICST) tient à vous rappeler que ce programme se termine le 30 juin et que vous avez intérêt à présenter votre demande dans les meilleurs délais.

Le programme comporte deux volets :

### VOLET 1

Remboursement des dépenses de location et de fonctionnement de génératrices

- Carburant, branchement, entretien et surveillance

### VOLET 2

Indemnisation des dépenses encourues pour réparer ou limiter les dégâts causés par la tempête

- réparation de dommages aux immeubles et aux équipements ;
- pertes d'inventaires ;
- déglacage, surveillance et déplacement des stocks ;

Pour être admissible, votre entreprise doit compter moins de 100 employés et ne pas faire partie de l'un des groupes suivants : les institutions financières, les fermes, les érablières, les entreprises d'utilité publique, les organismes publics ou parapublics, ou encore les filiales d'entreprises de 100 employés ou plus. Les dossiers des entreprises de plus de 100 employés dont la survie a pu être menacée par la tempête sont analysés individuellement.

Pour obtenir d'avantage d'information ou un formulaire de demande d'aide, communiquez avec le centre de traitement ou le bureau du MICST le plus près :

#### LISTE DES CENTRES DE TRAITEMENT DU MICST

##### Centre-du-Québec

Drummondville (819) 475-8774      Victoriaville (819) 758-7269

##### Montérégie

Granby (514) 776-7235      Longueuil (514) 928-7626      Saint-Hyacinthe (514) 778-6763      Saint-Jean-sur-Richelieu (514) 349-1517      Salaberry-de-Valleyfield (514) 370-6828

#### BUREAUX RÉGIONAUX DU MICST

Longueuil (514) 928-7456      Victoriaville (819) 752-9781      Sherbrooke (819) 820-3205

Information accessible en tout temps  
FAX-MICST : (514) 873-8335 ou le 1 800 565-6428 (sans frais)  
Internet : <http://www.micst.gouv.qc.ca>

## L'INTERNET PAR AFFAIRES

Vendez vos produits sur Internet!

Acceptez les cartes de crédit MasterCard et Visa grâce à [commerce.montreal.com](http://commerce.montreal.com) et SecurNat de la Banque Nationale. et aussi:

Tél.: (514) 277-2110 ✓ Hébergement de serveurs  
fax: (514) 276-1118 ✓ Bases de données  
5277 avenue du Parc, ✓ Connexion 56k ou RNIS  
Montréal H2V 4G9 ✓ Cold Fusion

[www.cedep.net](http://www.cedep.net)

une division du collège Jean-Guy Leboeuf

Pour un positionnement stratégique

## Vous en avez assez de camoufler vos ongles d'orteil?

Des ongles d'orteil épais, cassants et décolorés indiquent peut-être la présence d'une infection fongique. Cette affection rebelle et difficile à traiter touche un trop grand nombre de Canadiens. Ne désespérez pas! Il existe un moyen de venir à bout de ce problème.

Parlez-en à votre médecin ou à votre podiatre lors de votre prochaine visite, ou composez sans frais le 1 800 561-0990 pour obtenir de plus amples renseignements.



NOVARTIS

LAM-98-05-3944F

Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Industrie, du Commerce,  
de la Science et de la Technologie

Québec



Le jeune Matt Gray, de Sarnia, s'amuse à sauter d'un érable du Manitoba déraciné par la tempête soudaine qui s'est abattue tôt hier matin, sur le sud de l'Ontario.

## Une tempête soudaine cause de nombreux dégâts en Ontario

Presse Canadienne  
TORONTO

Une tempête a causé hier matin des dommages importants dans le sud de l'Ontario. On ne signale cependant aucun blessé.

Des vents forts et des pluies torrentielles ont fait tomber les arbres et les fils électriques dans plusieurs régions du sud et du sud-ouest de la province, notamment à Sarnia, Brantford, Caledon, Orangeville,

Aurora, Newmarket et Holland Marsh.

Plusieurs résidents ont affirmé avoir vu des nuages en forme d'entonnoirs, mais ces informations n'ont pas été confirmées.

La tempête s'est rapidement déplacée vers l'est de l'Ontario, où elle a déraciné des arbres et provoqué la chute de fils électriques dans les régions de Picton et Napanee.

## Une tornade fait six morts dans le Dakota du Sud

Associated Press  
SPENCER, Dakota du Sud

Une tornade a dévasté dans la nuit de samedi à hier la petite ville de Spencer, dans le Dakota du Sud (centre-nord des États-Unis), faisant au moins six morts et quelque 150 blessés. Cinq autres personnes ont par ailleurs été tuées dans des tempêtes dans les États du Minnesota, du Michigan et du Wisconsin.

D'après des témoins, la tornade d'environ 400 m de large, qui a balayé Spencer, a partiellement détruit des habitations, ainsi que la banque, les églises et le bureau de poste de cette bourgade de 300 habitants située à 70 km à l'ouest de Sioux Falls. Une vingtaine d'habitations auraient été épargnées.

« La ville entière est en ruines. Il y a des morts et un grand nombre de blessés », a confirmé le gouverneur de l'État du Dakota du Sud, Bill Janklow.

Selon la chaîne de télévision locale KELO-TV, quelque 150 habitants de Spencer ont été blessés par le passage de cette perturbation atmosphérique.

De violentes tempêtes ont également été signalées dans les États du Minnesota, du Wisconsin et du Michigan au cours de la nuit, avec des vents atteignant 80 km/h. Cinq personnes ont péri dans ces trois États, à la suite d'incidents provoqués par les intempéries. Et 900 000 maisons et commerces ont été privés d'électricité.

## Les premiers secours arrivent dans le nord de l'Afghanistan

Associated Press  
FAISABAD, Afghanistan

Les premiers secours ont commencé hier à parvenir dans le nord de l'Afghanistan, secouru la veille par un puissant tremblement de terre qui a fait plus de 5000 morts, selon le Comité international de la Croix-Rouge.

En février dernier, un violent séisme avait fait 2300 morts et plusieurs milliers de sans-abri dans cette même région, contrôlée par la coalition anti-talibans.

Le séisme de samedi a touché la région montagneuse du Badakhshan, située près de la frontière du Tadjikistan. Les glissements de terrain qui ont suivi cette secousse de 6,9 sur l'échelle de Richter ont détruit des dizaines de villages. L'épicentre était situé à 70 km à l'ouest de Faisabad, la capitale de cette province.

Le bilan de la catastrophe n'a pas été établi avec précision. Selon le bureau de l'ONU au Pakistan, entre 2000 et 3000 personnes ont péri, 2000 autres ont été blessées, 30 villages sont touchés et plus de 4100 maisons ont été détruites.

Le prix est déjà négocié.  
Maintenant, à vous de négocier les virages.



mensualités  
**499\$**

Pour un temps limité, la sportive BMW 328i est à seulement 499\$ par mois. Dans les droits comme dans les virages, aucune berline de sa catégorie ne surpasse la BMW 328i. Moteur 6 cylindres de 2,8 litres, suspension indépendante, système antipatinage. Avec une accélération 0-100 km/h en 7 secondes et un prix aussi sensationnel, la BMW 328i n'a pas fini de vous donner des sensations fortes. Faites-en l'essai sans tarder, chez un concessionnaire BMW du Grand Montréal.

Montréal  
BMW Canbec  
4090, rue Jean-Talon Ouest  
Montréal  
731-7871

Laval  
Boulevard St-Martin Auto inc.  
1430, boul. St-Martin Ouest  
Chomedey, Laval  
667-4343/Mtl 343-3412

Banlieue Ouest  
Automobiles Jalbert inc.  
16710, Route Transcanadienne  
Kirkland  
695-6662/343-3413

Rive Sud  
Park Avenue BMW  
8755, boul. Taschereau Ouest  
Erossard 445-4555  
Montréal 875-4415



Le plaisir de conduire.

\* Offre valable sur le modèle 328i 1998 neuf, 4 portes, 5 vitesses. Les taux de location sont ceux offerts exclusivement par les Services financiers BMW et sont disponibles auprès des concessionnaires participants, conditionnellement à l'approbation de crédit. Les mensualités de 499\$ sont basées sur un contrat de crédit-bail à terme de 36 mois, avec un versement initial ou une valeur de reprise de 5000\$. Le taux de financement est de 1,9%. Valeur résiduelle garantie de 26824\$. Des frais de 12c du km s'appliquent sur la portion du kilométrage excédant 18000 km par année. Fret, transport et préparation en sus. Consultez votre concessionnaire BMW du Grand Montréal pour connaître tous les détails. Cette offre prend fin le 30 juin 1998.

  
MON MAGASIN  
MON STYLE  
— DEPUIS 1670 —

# Journée des aînés à la Baie!

## LE MARDI 2 JUIN

Tango à l'honneur au rez-de-chaussée de la Baie, rue Sainte-Catherine Ouest, le jeudi 4 juin à 12 h 15 et à 12 h 45.

Démonstration de tango avec des danseurs du spectacle *Forever Tango* présenté à la Place des Arts, du 2 au 7 juin.

# 15 % de rabais

sur le prix d'une foule d'articles.

Pour profiter de ce rabais, vous n'avez qu'à nous montrer une preuve de votre âge (carte de l'Âge d'or, permis de conduire, extrait de naissance, etc.).

Bon magasinage!

Obtenez des milles de voyage

# AIR MILES<sup>md</sup> en double

avec pratiquement tous vos achats!

Nous vous donnerons des milles de voyage AIR MILES<sup>md</sup> en double en plus du rabais de 15 %!

Voilà une raison de plus de magasiner à la Baie plutôt qu'ailleurs!

Nous sommes désolés, nous devons exclure de cette offre les articles suivants : vêtements pour jeune femme et pour jeune homme, tous les vêtements sport griffés pour homme, tous les vêtements et accessoires mode Tommy Hilfiger, Nautica et Polo, vêtements Chaps pour homme, tous les vêtements DKNY, Anne Klein II et Ellen Tracy pour femme, dessous, chaussettes et collants fins Jockey pour fille et garçon, collants fins Silks, Secret et Hanes, collants fins Dim incluant la gamme Opaques, slips et soutiens-gorge WonderBra, Warner's, Playtex et Vogue Bra en boîte, montres et pendules, bijoux fins, bijoux en argent fin et en or, produits de beauté, fragrances, téléviseurs, magnétoscopes, caméscopes, chaînes et composants audio, tous les gros électroménagers de marques nationales, micro-ondes, aspirateurs, articles Cantel, meubles, meubles de jardin, duos-sommeil et produits du tabac. Voyez la liste complète des exceptions en magasin.

md/mc Marque déposée/de commerce d'AIR MILES<sup>md</sup> International Holding N.V., employées en vertu d'une licence par Loyalty Management Group Canada Inc. et la Baie. Employé seul, AIR MILES<sup>md</sup> signifie milles de voyage AIR MILES<sup>md</sup> à moins que le contexte n'implique autre chose.

# JOURNÉE DES AÎNÉS À LA BAIE